Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 11,13

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVIII, No. 24 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***27 juin - 4 juillet 2018***

ACTION IMMINENTE CONTRE DES TRAFIQUANTS

Des « colis » à livrer dans l'immédiat

Le président du Sénat en tête de liste ?

Il semble que l'action contre les personnes impliquées dans des activités illicites, en Haïti, et dont on parle depuis longtemps soit sur le point d'être lancée. Un groupe de hauts gradés relevés des services américains responsables du maintien de l'ordre aurait été expédié à Port-au-Prince, afin d'exécuter, de concert avec les autorités du pays, des mandats d'amener qui auraient été émis à l'encontre d'environ une douzaine de personnes.

Sherlson Sanon.

Plusieurs sources proches de cette équipe ont révélé, invoquant l'anonymat, que les personnes recherchées sont divisées en deux catégories. Au moins quatre de ces individus doivent être « *mis aux arrêts* » immédiatement par la police haïtienne, avant d'être « *livrés*» aux autorités américaines, qui doivent les transférer sans tarder à Miami. L'autre groupe, qui serait au nombre d'environ huit, serait remis aux représentants de la justice américaine, dans les jours qui viennent. En tout cas, on parle de personnes issues de toutes catégories sociales dont les noms ont été associés au commerce illicite au cours des dernières années.

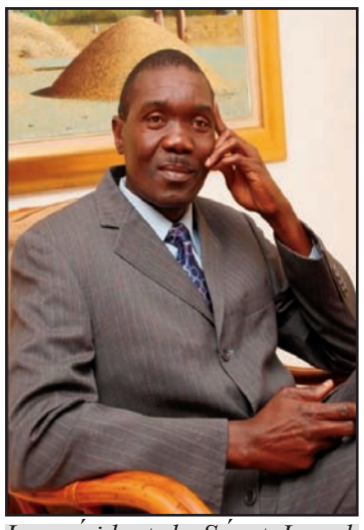

Le président du Sénat Joseph Lambert.

On laisse croire que les deux listes en question avaient été déjà communiquées aux autorités haïtiennes. Celles-ci avaient été aussi avisées que le transfert des individus appréhendés aux agents américains devait s'effecteur depuis le mois de mai. Bien que l'identité des personnes visées soit gardée secrète, afin de mieux faciliter leurs arrestations, la description faite dune d'entre elles semble suggérer qu'il s'agit du président du Sénat. Un des informateurs aurait indiqué que la majorité des individus concernés seraient des parlementaires, dont au moins trois sénateurs. Le nombre des députés sur cette liste serait au moins de six.

Quand on parle de président du Sénat, l'actuel président de la Chambre haute, le sénateur du Sud-Est, Joseph Lambert, est immédiatement évoqué. D'autant plus que, dans le passé, son nom avait été cité, dans le cadre du naufrage d'un bateau lui ayant appartenu sur l'extrême côte de la presqu'île du Sud, au niveau de Tiburon, devait-on apprendre, à l'époque. À ce moment-là, on prétendait que l'équipage avait reçu l'ordre de saborder le navire afin d'éviter son interception par des policiers qui se trouvaient sur les lieux accompagnés

Suite en page 2

CITOYENS DÉBROUILLEZ-VOUS TOUT SEULS

La Police se met en congé en week-end

L'expérience a démontré que les bandits sont les plus actifs en fin de semaine. C'est aussi le temps où les policiers désertent les commissariat et disparaissent dans la nature. Il semble que la tenue de la Coupe du monde, en Russie, pour deux semaines encore, ait grandement contribué à aggraver la situation. De ce fait, les citoyens doivent se débrouiller tous seuls si

Suite en page 3

GÉRANT LE PAYS DANS L'OPACITÉ TOTALE

L'administration Moïse-Lafontant laisse la nation dans l'ignorance de la réalité financière et économique du pays

Par Léo Joseph

Pour avoir pris l'habitude de faire des promesses non tenues, Jovenel Moïse est considéré comme le menteur par excellence. Cela ne l'empêche de persister à multiplier des projets irréalisables, car privé de ressources pour assurer leur financement. Il est condamné à persister dans cette logique, car manquant de courage pour annoncer aux citoyens que l'administration Moïse-Lafontant se trouve au bord de la faillite.

En effet, la dernière en date de ces promesses fantastiques du président de la République est celle qu'il a faite lors de sa visite dans son patelin de Trou-du-Nord où, lors d'une manifestation contre son gouvernement, il y a à peine quelques semaines, il avait été traité de « *menteur* » par les protestataires. Ce week-end, il a

Suite en page 14

HAPPENINGS

Can a Duvalier bring salvation to Haiti?

(20 MINUTES ON VOICE OF AMERICA)

François Niçolas Jean-Claude Duvalier being intervewed by Jacquelin Belizaire in the VOA studio.

See page 13

NOUVELLES BRÈVES

Ex-général et ancien président d'Haïti, Henri Namphy est décédé en exil en Rép dominicaine

General Henry Namphy.

Hier, mardi, 25 juin, la nouvelle a envahi les réseaux sociaux : Henri Nanphy est mort. Souffrant de cancer du poumon, depuis quelque temps, on avait annoncé son décès un peu plus tôt ce mois même, Ainsi, l'incrédulité était de la partie jusqu'ā ce qu'un proche de la famille eut confirmé la nouvelle.

Le général Namphy, qui était chef d'état-major de l'Armée, lors du départ en catastrophe, le 7 février 1986, du « *président-ā-vie*» Jean-Claude Duvalier, avait assumé la présidence du Conseil

Suite en page 14

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 2

ACTION IMMINENTE CONTRE DES TRAFIQUANTS

Des « colis » à livrer dans l'immédiat

Le président du Sénat en tête de liste ?

Suite de la page 1

d'agents de la Drug Enforcement Administration (DEA). On apprenait aussi que le navire avait à son bord une cargaison de cocaïne auparavant larguée par un avion non identifié qu'on prétendait originaire de Colombie ou du Venezuela.

Le nom du sénateur Lambert est, par ailleurs, associé à un jeune homme présentement croupissant en prison, depuis des années, sous l'accusation de trafic de drogue et d'assassinat.

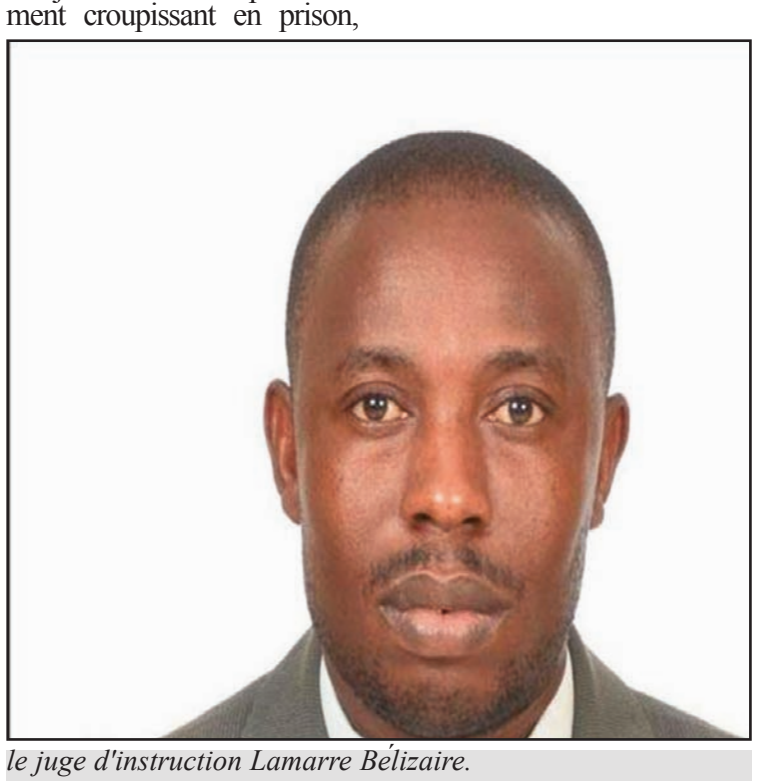

le juge d'instruction Lamarre Bélizaire.

Selon l'avocat de Selson Sanon, Me Mario Beauvoir, ex-commissaire du gouvernement des Croix des Bouquets. M. Beauvoir avait été mis en disponibilité par Jean Renel Samon, alors ministre de la Justice, sous l'administration Martelly-Lamothe, pour avoir refusé de libérer Calixte Valentin, alors conseillers du président Martelly, pris en flagrant délit d'abattre un commerçant de Fond Parisien, sur la frontière haïtiano-dominicaine.

L'avocat de Selson Sanon a précisé que son client était au service de M. Lambert durant des années, ayant été engagé par le parlementaire dès l'âge de 11 ans. Détenteur d'armes illégales et faisant une carrière de trafiquant de drogues, le jeune Sanon aurait été chargé d'exécuter des besognes criminelles pour le puissant sénateur.

Me Beauvoir avait, il y a environ quatre mois, déclaré à une station de la capitale qu'il cherchait à faire témoigner le sénateur Lambert, dans le cadre du procès de Selson Sanon, inculpé pour meurtre et trafic de substances interdites. Une source proche de la famille de ce dernier a révélé qu'il aurait déclaré avoir été au service du parlementaire lorsqu'il avait perpétré les infractions dont il serait reproché.

Il semble que l'avocat n'ait pas encore obtenu le feu vert pour interroger le sénateur. Il serait donc question de confronter les aveux de l'inculpé Sanon aux faits présentés par le parlementaire, afin de faire jaillir la vérité.

L'arrestation récente d'un notaire : Un signal envoyé aux fugitifs

L'opération, qui devrait, en principe, être lancée dans les prochaines heures, semble avoir été planifiée depuis déjà quelque temps, mais qu'elle avait été retardée par un problème de « *ressources humaines* », fait-on savoir. On prétend que l'action prévue entre dans le cadre du déploiement mixte qu'avaient entrepris des marshals américains, en compagnie de policiers haïtiens, qui avaient réalisé, voilà déjà plus de deux semaines, l'arrestation de Me Jean-Claude Emmanuel, un notaire commissionné à Tabarre (banlieue nord de Port-au-Prince), qui était en fuite depuis 1994.

On affirme que dans le casier judiciaire de M. Emmanuel on relève qu'il avait été inculpé par la Cour fédérale de Miami, en 1994, puis trouvé coupable de trafic de faux billets verts dont le montant n'a pas été indiqué. Les mêmes documents ont précisé que cet individu, qui était libéré sous caution, avait décidé de prendre la poudre d'escampette et ne se présenta point au tribunal pour entendre sa sentence.

Selon des sources concordantes, proches des procureurs fédéraux, l'arrestation de Me Emmanuel, par les agents fédéraux semble traduire une nouvelle disposition de la justice américaine pour appréhender des personnes recherchées par les autorités américaines ayant pris refuge en Haïti. Les agents fédéraux ont fait savoir qu'ils ont reçu «*carte blanche* » pour ramener en territoire américain tous les fugitifs qui sont recherchés depuis des décennies.

Ces sources fédérales ont cité aussi, parmi les personnes recherchées, depuis de longue date, l'avocat Reynold Georges, dont le cas remonterait aux années 80. La dernière fois que M. Georges, aussi un activiste politique proche de Guy Philippe, a été remarqué remonte à la manifestation organisée en faveur de ce dernier devant l'ambassade des États-Unis, à Port-au-Prince, en janvier 2016, par des parlementaires. Ces derniers souscrivaient à la thèse de « *kidnapping* » de M. Philippe, par la justice américaine, donc transfert illégal aux États-Unis; et exigeaient que le sénateur élu de la Grand'Anse soit libéré et renvoyé à son pays.

Depuis lors, l'avocat adopte un profil bas et se fait rare, parce que, d'après une source proche de la mission diplomatique américaine, il a été avisé, lors de cette manif, que son contentieux avec la justice américaine n'avait pas encore été vidé. Dans ce cas, il faut attendre pour voir qui seront les prochaines cibles de cette catégorie visées par les marshals américains.

Jovenel Moïse prêt à livrer sa mère

Depuis quelque temps, en Haïti, courent toutes sortes de rumeurs concernant des parlementaires soi-disant impliqués dans des activités illicites, notamment le trafic de stupéfiants. On pense que celles-là sont alimentées par l'étalage de biens matériels de ces membres des deux Chambres, dont certains possèdent des stations balnéaires, des hôtels, ou même des villas dont, en apparence, le coût s'élèverait à des USD millions $. Il y en a même qui sont propriétaires d'avion et/ou d'hélicoptère, des acquisitions dont les prix dépa»ssent de loin le salaire de ces parlementaires.

De son côté, son inculpation pour blanchiment d'argent met Jovenel Moïse lui-même dans les lunettes de la justice américaine ayant mené sa propre enquête sur l'origine des fonds que le président haïtien avait déposés à ses comptes en banque, et qui lui ont valu d'être pris pour cible par l'Unité centrale de référence fiscale (UCREF). Au cas où serait établie l'origine illicite des valeurs dénoncées par celle-ci, il y a fort à parier que les Américains ne feront pas de cadeau au président haïtien. Surtout s'il existe un contentieux diplomatique entre les États-Unis et Haïti, comme, par exemple, le vote haïtien à l'Organisation des États américains (OEA), dans le dossier vénézuélien. On ne peut oublier les propos qu'avait tenus le vice-président Mike Pence, lors de la réception offerte à la Maison-Blanche, en l'honneur des pays ayant appuyé la position américaine à l'égard du Venezuela. Le vice-président américain devait déclarer publiquement que son pays sera «*reconnaissant* » envers les États qui se solidarisent avec lui. Une façon de dire tant pis pour ceux qui décident contre les États-Unis.

Woodley Éthéard (Sonson Lafamilia) et Renel Nelfort, au tribunal, avant leur libération par le juge Lamarre Bélizaire.

On laisse croire, dans certains milieux diplomatiques, à la capitale haïtienne, que les dernières décisions judiciaires prises en Haïti ne seraient pas étrangers aux pressions exogènes exercées sur l'équipe au pouvoir. C'est le cas, apprend-on, de Woodley Éthéard, surnommé Sonson Lafamilia, qui avait été libéré en avril 2015, par le juge Lamare Bélizaire, dans un procès qualifié d' «*éclair* » par la presse locale haïtienne, à l'instigation d'Evans Paul (K-Plim) évoquant la « *présomption d'innocence*» pour justifier son intervention en faveur d'Éthéard, chef du gang Galil, accusé de kidnapping de séquestration contre rançon, de trafic illicite de drogues et de blanchiment des avoirs.

Le dernier verdict de la Cour de cassation ordonnant l'arrestation immédiate de Sonson Lafamilia constitue un revirement qui a pris quasiment tout le monde de court. On apprend que, suite à cette décision de la plus haute cour de justice d'Haïti, il a été également ordonné la mise sous scellés des biens de l'intéressé. Dans les milieux juridiques, à Port-au-Prince, cette décision de la Cour de cassation, à l'encontre de Sonson Lafamilia, vaut aussi pour son co-prévenu, Renel Nelfort, également membre du gang Galil. D'autres observateurs estiment que ce cours inattendu, qu'a prise l'affaire Sonson Lafamilia, pourrait traduire un « *gros malentendu* » entre Jovenel Moïse et Michel Martelly. Car Éthéard est considéré comme alter-ego de Sweet Micky, qu'on prétend être un de ces associés dans le restaurant que celui-là avait à Pétion-Ville, où s'agglutinaient presque quotidiennement les hauts fonctionnaires de l'État proche de l'ancien couple présidentiel pour le déjeuner du midi aussi bien que pour le dîner. Autant dire, la décision de la Cour de cassation, définitivement prise sous la dictée de Jovenel Moïse, ne doit pas plaire à Sweet Mickey.

Entre-temps, dans les milieux diplomatiques, à la capitale américaine, on parle de «*représailles* » contre l'administration Moïse-Lafontant et ses suppôts. Si tel serait le cas, il reste à savoir la nature de cette vindicte.

L.J.

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 3

CITOYENS DÉBROUILLEZ-VOUS TOUT SEULS

La Police se met en congé en week-end

Suite de la page 1

d'aventure ils doivent faire appel au secours de l'unique force de sécurité dont dispose le pays.

Avant d'entrer dans le sujet principal, il y a lieu de signaler un cas qui donne une idée l'insécurité qui bat son plein à la capitale. Il s'agit du kidnapping de Richard Widmeir, un responsable de Radio Métrople, par des hommes armés non identifié. L'enlèvement de M. Widmeir s'est produit devant l'église Saint-Pierre, à Pétion-Ville, en présence de sa famille.

Selon des informations relayées dans la réseaux sociaux, les ravisseurs ont demandé la somme de USD 180 000 $ pour libérer la victime. Il semble que les parents de Richard Widmeir sont en négociation avec les bandits, sans doute essayant de négocier la somme exigée à la baisse.

Il y a lieu de se demander si le déroulement de la Coupe du monde affecte l'efficacité de la Police ou si les bandits deviennent de plus en plus osés au point de n'avoir aucune crainte de perpétrer leur crime à visière levée.

Un cas qui prouve la négligence de la Police ?

On savait toujours que la Police est disponible 24 heures sur 24 et qu'elle est toujours prête à mobiliser ses troupes —ou l'effectif nécessaire — afin de faire face à toute éventualité. Il semble que les choses aient changé. Car une résidente de Pèlerin, qui restera non identifiée, s'est rendu compte qu'elle se trompait lamentablement de ce qu'elle attendait de la Police lors d'un appel au secours.

En effet, la dame en question, qui habite dans le voisinage de l'église de Pèlerin, s'apprêtait à se rendre au travail vendredi (22 juin). Au moment d'ouvrir la barrière pour sortir son véhicule, deux hommes à moto l'attendaient au dehors. Quand elle a remarqué ce qui allait se produire, elle a vite fait de rentrer dans la cour de sa résidence pour solliciter assistance. Mais les bandits étaient à ses trousses et ont pu foncer sur elle, l'allégeant de son sac à main. S'il n'y avait pas beaucoup d'argent, le sac à main contenait des cartes de crédit et d'identité ainsi que des documents personnels et légaux.

Un appel au commissariat de Pétion-Ville, juridiction dont dépend Pèlerin, aux fins d'effectuer une description préliminaire des bandits lui a fait comprendre qu'il n'y a personne présentement pour s'occuper de son cas. Elle devait attendre jusqu'à lundi pour que soit dressé le procès verbal de l'incident. Selon ce qu'elle a pu apprendre de son interlocuteur, la personne qui a la responsabilité de s'occuper de son cas sera présente seulement trois jours de la semaine.

Le fait par la Police de refuser d'accepter le cas de cette victime signifie que les bandits vont avoir le temps de disparaître dans la nature, cette façon d'agir faisant perdre aux forces de l'ordre l'opportunité de diffuser les descriptions des malfrats sur son réseau. Car il arrive que, bien souvent, lorsque la Police prend charge immédiatement du cas, les criminels sont interceptés par des patrouilles mobiles ou des agents en postes à des points stratégiques de la zone métropolitaine.

Un autre cas à signaler

Un autre contribuable a constaté que la plaque d'immatriculation de son véhicule a été volée. Vite il s'est porté au Commissariat de Pétion-Ville dont dépend son quartier. Mais il s'est entendu dire qu'il ne peut pas faire dresser le procès verbal « *ici* », mais qu'-il devait se rendre plutôt à Delmas 33.

Il s'est dépêché de se remettre en route, mais il n'allait pas pouvoir arriver à destination avant une heure et demi à deux heures, le trafic ne lui permettait pas de faire le trajet plus rapidement. De guerre lasse, il finit par arriver à destination. Au commissariat de Delmas 33, on lui dit qu'il devait se rendre à la Circulation, au bas de Delmas (au Portail Saint Joseh).

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 4

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Développer une bonne estime de soi (suite & fin)

Par Rosie Bourget

Ignorez toute critique destructive ou insulte, y compris celle provenant de votre passé. Votre opinion de vous-même est la plus importante de toutes, parce que vous vous connaissez mieux que quiconque. Beaucoup d'entre nous ont été blessés par d'autres quelques fois. Il est vital de ne pas intérioriser ces abus et de ne pas les laisser continuer à nous blesser, parce que cela signifie que l'autre personne gagne. Si

Rosie Bourget.

nous lâchons prise du passé, ignorons la négativité et nous nous rendons heureux. Dites-vous que vous êtes une merveilleuse personne qui mérite d'être heureuse. Dressez une liste de toutes les choses que vous aimez à propos de vous. Si vous avez fait des erreurs, vous empêchant de croire que vous méritez d'être heureux, agissez de manière à soulager cette culpabilité. Excusez-vous auprès des gens que vous avez blessés (si c'est possible), apprenez de ces erreurs et pardonnez-vous. Allez-y pas à pas et faites des choix sur des choses peu importantes au départ pour gagner en confiance dans votre capacité à prendre une décision. À mesure que vous prendrez de l'assurance dans votre capacité à faire les bons choix, vous gagnerez en confiance et aurez plus d'assurance à propos de vos capacités en général.

En effet, une forte estime de soi favorise la réussite. Elle aide à prendre des risques, à chercher des solutions innovatrices, à faire preuve de ténacité et de persévérance. Ces attitudes mènent souvent à la victoire qui, à son tour, alimente à la fois la confiance et l'estime. D'autre part, la multiplication des succès permet de supporter des échecs qui seraient catastrophiques pour une personne à l'estime fragile. Plus mon estime de moi est élevée et plus je puis voir grand pour ma vie. À mes yeux, je mérite de réussir ce que j'entreprends; c'est pourquoi je n'hésite pas à y consacrer les efforts nécessaires. Cette attitude m'attire plusieurs succès qui me permettent de confirmer ma confiance dans ma capacité de réussite. Cette confiance acquise, les échecs ne sont plus des abominations à éviter, mais des erreurs de parcours desquelles je tire profit.

À l'inverse, si mon estime est faible, je ne suis pas portée à viser haut pour ma vie. Mes entreprises et mes projets avortent par manque de ténacité. Je ne possède pas cette force qui me pousserait à obtenir ce que je recherche en croyant que j'en vaux la peine. Mon manque de persévérance est souvent responsable de mes échecs, et, au bout du compte, de mon manque de confiance dans mes capacités. À cause de la mauvaise opinion de moi qui en résulte, je me contente de relations peu nourrissantes (et souvent contribuent à me dévaloriser davantage), d'un travail qui ne me permet pas de me développer, d'une vie en deçà de mes rêves...

Il est bon d'être prévenant, mais réfléchissez avant de sacrifier vos propres besoins pour contenter les autres. Se plier en quatre pour des étrangers, de simples connaissances ou des gens en qui vous n'avez pas confiance peut vous laisser en culotte courte. Bref, ne vous laissez pas utiliser. Nous échouons seulement lorsque nous ne tirons pas le meilleur de l'adversité. Lorsqu'une situation ne va pas dans le sens que nous aimerions, il y a quelque chose à apprendre de cela, qui peut s'appliquer la prochaine fois que vous serez dans une situation similaire. Relevez-vous après l'échec et essayez à nouveau. Les gens ayant une attitude négative pouvant déteindre sur vous ne sont pas bons pour vous. Si vous êtes timide, des gens bruyants et agressifs ne sont pas bons pour vous, et inversement. Peu importe ce que vous faites, ne vous comparez pas aux autres. Soyez juste le meilleur que vous pouvez être.

Essayez de penser positif pour une fois. Le terme « *prophétie auto-réalisatrice* » en relation avec l'estime de soi postule que peu importe ce que vous croyez, que ce soit parfaitement ou totalement injustifié, cela devient vrai. Si vous vous dites constamment que vous êtes stupide ou que vous ne réussirez jamais, vous agirez alors de la sorte. Lorsque des pensées négatives vous viennent à l'esprit, parlez-leur. Dites « *Arrêter* », et remplacez immédiatement cette pensée négative par une positive. Utiliser cette méthode vous aidera à rompre avec l'habitude de constamment vous envoyer à vous-même des messages négatifs. À la place, prenez l'habitude de vous dire des choses positives sur vous, et utilisez la prophétie auto-réalisatrice à votre avantage.

Tout le monde a des forces, des faiblesses, des habitudes et des principes définissant qui vous êtes et qui peuvent vous distinguer. Passez plus de temps à vous concentrer sur les qualités que vous aimez chez vous et moins sur les choses que vous n'aimez pas. Une bonne manière de réaliser ceci consiste à prendre des passe-temps et des projets qui vous feront utiliser vos forces. De plus, en démarrant certains projets soulignant vos qualités, vous serez occupé et vous finirez donc par passer moins de temps à penser à vos faiblesses.

En résumé, il n'est heureusement jamais trop tard pour augmenter, construire ou rebâtir l'estime de soi. Et il n'est pas nécessaire d'entreprendre une longue psychothérapie pour y arriver. Il est toujours à notre portée de la rehausser. Gâtez-vous en fonction de l'éclat de vos succès. Croyez totalement en vous et les autres croiront également en vous et vous feront confiance.

r_bourget@yahoo.com
MSW (Masters of Social Work)

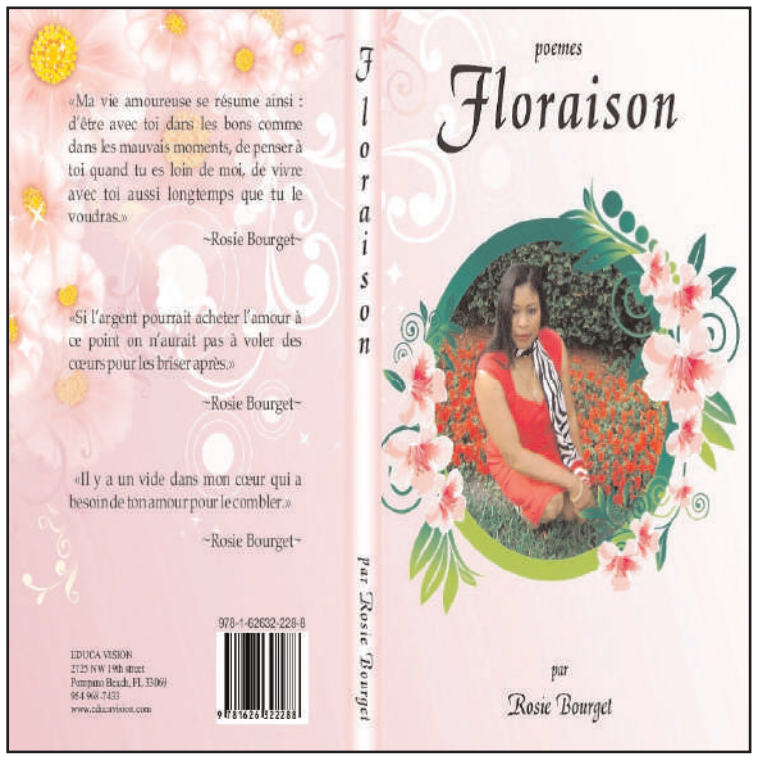

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « A Rose in Full Bloom », Istwa Kreyòl ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous… et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « Istwa Kreyòl » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel rbourget18@gmail.com ou r_bourget@yahoo.com.

APARTEMENT À LOUER/ APPARTMENT FOR RENT

3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: $1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

PROPRI T VENDRE
 PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.
Pour plus d'nformations, appelez Bluette Coq au **509.3170.3575 .**

DE BROSSE& STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 5

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIEME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1ère femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » » .

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Ertha Pascal Trouillot, avocate.

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes , de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti» se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Comme le soutient le préfacier du 3ème tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d' Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.

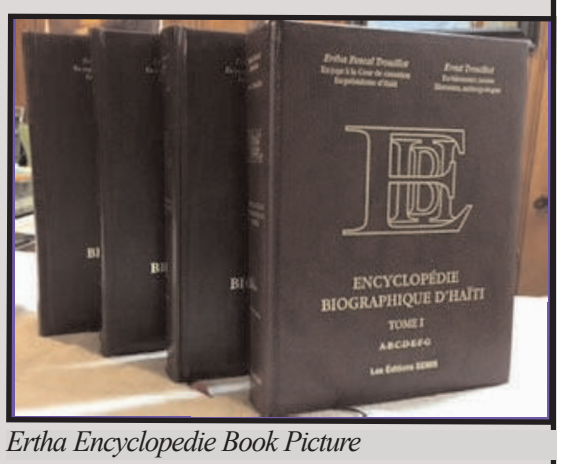

Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOMES I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : «ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses :a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, N Y 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique **JACQUES VIAU** du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une **AMBULANCE EQUIPEE** et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.
Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Eskandal la pete, pawòl paspò a pran lari

Semèn pase a nou te ekri osijè pwoblèm anplwaye Leta ann Ayiti e aletranje ki pa touche. Nou te di gen anplwaye nan konsila yo e nan seksyon paspò a, nan Wachintonn, ki gen senk (5) mwa yo pa wè youn chèk. Gen lòt nan anbasad yo ki gen twa (3) mwa y ap tann, e sanble y ap tounen pwa tann. Nou te di ke gen pwoblèm paspò tou, paske mounn ki voye fè paspò nan Wachintonn gen konbyen mwa y ap tann e yo pa ka resevwa paspò yo.

Bon, men eskandal paspò a pran lari, paske se pa sèl *Ayiti-Obsèvatè* ki rele anmwe pou sitwayen yo k ap tann paspò yo san yo pa konn kilè dokiman an pral vin jwenn yo ! Nou te parèt ak istwa nou an le 20 jen, epi le 22 jen, 2 jou pita, *Miami Eral (Miami Herald)* pibliye youn atik nan premye paj sou youn sitiyasyon ki lakòz lanmò. Nou wè youn foto kote sanble se youn manman ak youn papa ak kat (4) timounn antoure yo, kòm si y ap mande : «*Sa k pral pase menm, gouvènman an pral kite l mouri vre ?* »

Minis Afè etranjè Antonio Wodrig, ki se chef tout diplomat yo.

Sa k fè m di sa se tit atik la : «**These Haitian kids need surgery in another country. Getting a passport is the hard part**». (« **Ti Ayisyen sa yo bezwen sibi operasyon nan youn lòt peyi. Se jwenn paspò a ki pi gwo problèem nan** »). Epi jounalis Jaklin Chal (Jacqueline Charles) blayi koze a, bagay ki pou rache kè w. Se pa ti traka mounn ap pase ann Ayiti pou jwenn youn paspò. Li kòmanse istwa a avèk youn tifi uit (8) an ki rele Joneskya Ektò (Joneskia Hector). Li derape konsa : « *Pi gwo chans pou timounn nan viv se youn paspò* ». De ki prevyen ?

Joneskya gen youn gwo twou nan kè l epi l ap tann depi konbyen mwa pou l al fè youn operasyon ke l pa ka fè ann Ayiti. Ane pase, lè fanmi l te fè aplikasyon pou youn paspò yo te di l te gen pwoblèm ak pyès li yo, kivedi papye l pa t bon. Kòm kwa li pa t gen bon batistè. Se konsa li tou pèdi okazyon an pou l t ale tou pre lakay, nan zile Kayiman kote ki gen youn lopital pou fè klas operasyon sa a. La tou youn lòt te gen tan pran plas li a.

Selon sa jounalis Chal rapòte, twa (3) mwa de sa, apre fanmi Joneskya te regle kesyon papye a, yo te tounen nan biwo Imigrasyon avèk tifi a pou wè si Imigrasyon ta delivre yo youn paspò ann ijans, paske chak jou ki pase se mwens chans ti Joneskya genyen, li ka mouri nenpòt kilè. Bagay konsa pa regade yo. Depi 3 mwa a, ti Joneskya ap tann toujou. Nou mèt di m sa nou vle, mwenmenm mwen konsidere sa kòm youn krim.

Jounalis *Miami Eral* la di : «*Pou kantite timounn ki malad gravman grav ann Ayiti, tankou Joneskya, se youn paspò ki ka vrèman fè diferans la ant lavi e lanmò* ». Epi li kontinye : « *Depi lane pase rive kounnye a, gen 32 timounn ki pèdi lavi yo nan ret tann paspò osnon lòt dokiman gouvènman ki ta penmèt yo vwayaje pou al fè operasyon kè* ». Se pa li ki di non, se òganizasyon ki rele *Haiti Cardiac Alliance* ki di sa. Òganizasyon sa a, k ap fè zèv ann Ayiti, gen youn klinik ki sèlman okipe afè pwoblèm kè pou timounn nan lopital ki rele *St. Damien Pediatric Hospital* la. Lè sitiyasyon an twò grav pou yo fè sekilfo ann Ayiti, yo pran avyon pou mennen timounn yo lopital nan lòt peyi.

Jan Jaklin Chal esplike sa k ap pase a nan youn atik byen long, nou ka di ke otorite Ayiti yo se youn bann iresponsab e menm kriminèl. Se yo ki lakòz plizyè timounn mouri san yo pa jwenn laswenyay yo te ka jwenn lòt kote san yo pa depanse senk kòb. Jounalis la di — e nou menm nou sonje tou— ke lane pase prezidan Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse) te fè gwo demonstrasyon lè li te louvri nouvo sant pou Ayisyen jwenn dokiman yo bezwen, pa sèlman nan biwo Imigrasyon sou Lali nan Pòtoprens la. E se pa sèlman paspò, men ak de nesans, NIF pou idantifikasyon tankou papye « *Social Security* » Ozeta-Zini, elatriye. Li te menm di ke nan senk (5) jou mounn t ap jwenn paspò yo. Nan Wachintonn, lè se mwen ki te la, ant 2004 e 2010, nou te konn bay paspò an ijans nan de zè d tan edmi.

Direktè Imigrasyon Jozèf Cianciulli.

Antouka, tout mounn te bat bravo pou prezidan an. Vrèman, pa gen rezon pou mounn soti depi nan Nò, Nòdès, Nòdwès, Latibonit, Plato Santral, nan Sid, Sidès, Nip osnon Grandans pou y al jouk Pòtoprens pou regle youn kesyon paspò, NIF e menm youn ekstrè Achiv. Se twòp santralizasyon nan sa nou menm nou rele «*La République de Port-au-Prince*». Si nou pa t konprann sa oparavan, tranbleman d tè 12 janvye 2010 la se te pi gwo egzanp de santralizasyon. Se sèlman youn senkyèm (5e) nan peyi a ki te frape, men dega lajan te monte katreven pou san (80 %) de lajan peyi a bwzwen pou opere.

Atik *Miyami Eral* la fè n reflechi sou youn lòt bagay ki enpòtan anpil. Se youn wont pou youn peyi tankou Ayiti ki gen plis pase 200 lane endepandans, premye Repiblik nwa sou late, epi l pa gen bon jan lopital pou pran swen sitwayen yo nan peyi a. Nan sitiyasyon malere ak malerèz tankou paran ti Joneskya yo, se etranje k ap fè pou nou, e menm lè y ap fè pou nou, nou pa pran sa oserye, paske malere pa enpòtan, nèspa ?

Lè se gwo zouzounn, yo pran avyon-anbilans kouri Miami al nan gwo lopital. Sa mèt koute dè milye de dola, sa pa di yo anyen. Nou sonje kisa yo te kouri fè nan mwa mas ane sa a lè senatè Nawounn Maselis (Nawoon Marcellus) te tonbe nan mitan Palman an nan Pòtoprens. Yo te kouri pran avyon-anbilans al mennen l Miami. An palan de sa, nou pa tande yo bay okenn nouvèl kijan msye ye. Sanble se te youn « *stroke* » li te fè, youn klas maladi ki frape sèvo w lè ase san pa monte al nan tèt ou. Sa ka kite w paralize youn bò kò w e menm afekte jan w pale, si l pa pote w ale nèt.

Jan nou wè l la a, malere ki tonbe malad byen mal ann Ayiti, se Bondye sèl ki ka fè kichòy pou yo. Premyèman, byen souvan lopital yo pa gen sekilfo pou klas maladi yo genyen an. Menm nan bon jan lopital modèn tankou lopital Pòl Famè a (Paul Farmer), nan Hench. Dezyèmman, yo ka pa gen paspò tou pare, kivedi fòk yo ret tann lè lide chèf yo di yo pou yo fè kichòy pou ou. Kòm si se pa pou sa yo peye yo pou bay pèp la sèvis ! Amwens ke y ap fè malere peye po kase a paske yo pa touche alè ! Twazyèmman, malere pa gen sekilfo pou lwe avyon-anbilans pou kouri mennen yo Miyami. Men nan ki eta peyi nou ye, mezanmi — apre plis pase 2 syèk depi zansèt nou yo te batay pou ban nou lendepandans. Se youn wont ! Se nou menm ki bay prezidan bouch sal lòt peyi vin bave sou nou ap rele n peyi k.k.

Ann tounen sou eskandal paspò ann Ayiti a kote gen anviwon 12 milyon kretyen vivan. Nou pa di tout 12 milyon an al dèyè paspò, men kanmenm se anpil. Epi se pa sèlman ann Ayiti ki gen pwoblèm paspò a. Nou ka sonje semèn pase a, nan atik Grenn Pwonmennen an, nou te di ke Ayisyen aletranje, anviwon 3 milyon toupatou, menm an Repiblik dominikèn, se nan Wachintonn yo voye fè paspò yo. Enben nou te di ke gen dizuit mil (18 000) ansyen paspò anpile youn kote nan Anbasad Ayiti nan Wachintonn nan. Pèsonn pa konn kilè yo pral resevwa nouvo dokiman yo. E san paspò yo pa ka fè youn pa al nan lòt peyi. Se anpil mounn ki oblije ranvwaye vakans yo. Gen lòt ki pa t ka ale nan lantèman fanmi, etsetera era ! Si pou Ayisyen aletranje yo se dizui mil paspò an soufrans, n ap mande ki kantite yo gen konsa ann Ayiti ? Asireman anpil plis pase paspò nan Wachintonn yo.

Ann tounen sou atik *Miami Eral* la. Selon sa Jaklin Chal ekri, gouvènman an pa menm konnen konbyen paspò ki an soufrans. Men li di li te pale ak direktè Imigrasyon an, Jozèf Channtchouli (Joseph Cianciulli), ki admèt ke vrèman manke livrè, paske y ap tann youn livrezon. Men jounalis la di ke byen souvan otorite ann Ayiti pa peye bodro ke yo dwe konpayi Alman ki enprime paspò Ayiti yo. Se pa nenpòt ki enprimri layk dis layk dat ki ka fè travay sa a, paske selon regleman entènasyonal, sitou *Homeland Security,* Ozeta-Zini, fòk paspò yo fèt de fason pou kriminèl pa ka falsifye yo. E selon sa m konnen, paspò ayisyen an se younn nan paspò ki gen bòn nòt. Donk, mesye lakay yo pa bezwen konprann yo pral bay Mezon Anri Dechan (Henri Deschamps) osnon lòt enprimri ann Ayiti djòb fè paspò pou yo. Sa p ap pase !

Nou tande minis Ekonomi ak Finans lan, Jid Aliks Patrik Salomon (Jude Alix Patrick Salomon) di li pral fè tou sa l konnen pou rezoud pwoblèm lajan an, sitou pou anplwaye ak lwaye misyon yo aletranje. Asireman, li pral peye lajan Ayiti dwe konpayi Alman an pou yo ka delivre livrè yo pou tout mounn, sitou timounn ki malad gravman grav ka jwenn paspò yo san grate tèt.

M espere mesyedam otorite Ayiti yo, k ap fè gran panpan paske yo opouvwa, va konprann kijan yo parèt lèd devan tout mounn k ap swiv yo, kit ann Ayiti, kit aletranje. Tout mounn wè kisa yo fè ak lajan ki tonbe nan men yo. Si yo pa dechèpiye l depi anlè, jan yo fè ak lajan PetwoKarib la, yo fè zanmi ak fanmi kado mil e milyon pou fè konmès tankou konmès aparèy televizyon nan kòmansman mwa jen an pou yo te ka gade « *Coupe du monde* » nan peyi Larisi *(Russie).*

Minis Interyè Max Woudf Sent-Alben.

Nou lèd e nou mechan pou se konsa n ap maltrete tout youn peyi epi sitwayen ayisyen lakay tankou aletranje ! Si nou kontinye sou pant sa a, m ap ban nou randevou nan Kafou Tenten. Paske pawòl franse a di : « *Tant va la cruche ā l'eau qu'ā la fin elle se casse* ». An kreyòl, nou ta ka di : « *Lè w plede mache al chache dlo nan kalbas, youn lè konsa l ap tonbe l tou kase* ».

Grenn Pwonmennen
27 Jen 2018

1 bdrm & studio apts for Rent
Located in Upper Darby, PA 19082
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or
610-342-5914

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 7

Le 7 février ou la durée des mandats présidentiels, que faut il respecter ?

Ci-après les dates d'investiture de nos présidents élus et leur durée au pouvoir depuis le 7 février 88.

1- Lesly Manigat : 7 février 88-20 juin 88. (4 mois 13 jours). Renversé par un coup d'État. N'aurait-il pas droit à terminer son mandat de 5 ans, comme l'avait fait Aristide 1?

Se succèdent 4 présidents de facto (20 juin 88-6 février 91)

2- Jean Bertrand Aristide : 7 février 91-7 février 96 dont 3 années passées en exil après le premier coup d'État contre lui.

3- René Préval : 7 février 96-7 février 2001.

4- Jean Bertrand Aristide : 7 février 2001-29 février 2004 (3 ans 22 jours). Renversé par un deuxième coup d'État. Encore une fois, ne devrait-il pas terminer son mandat comme on avait exigé qu'il le fasse après le premier coup d'État ?

5- René Préval : 14 mai 2006-14 mai 2011. Première exception. Due en partie au tremblement de terre et au fait que La constitution 87 n'avait pas encore été amendée et que les dispositions prévues aux articles 134.2 n'existaient pas encore.

6- Michel Martelly : 14 mai 2011-7 février 2016 (4 ans 9 mois).

Suivi d'un gouvernement intérimaire d'un an. Il a été contraint de perdre 3 mois de pouvoir au nom du 7 février.

7- Jovenel moise 7 février 2017. Constitutionnellement, son mandat prend fin le 7 février 2021 et non le 7 février 2022, car il a commencé constitutionnellement le 7 février 2016.

Deux dispositions constitutionnelles s'affrontent, celle de la date de la prise du pouvoir et celle de la durée du mandat présidentiel.

La date de la prise de fonction est symbolique. Elle représente la date de la fin de la dictature des Duvalier — 7 février 1986. Elle a pour tout ceux qui ont ratifié cette constitution la même importance que le 1er janvier ou le 18 mai.

La durée du mandat de 5 ans, quant à elle, ne repose sur rien d'autre que sur une période jugée nécessaire pour permettre à l'élu d'accomplir ses promesses de campagnes.

Dans notre histoire de peuple nous avons eu toutes sortes de durées de mandats : 13 à vie, 1 de 8 ans, 5 de 7 ans, 4 de 4 ans et 3 de 5 ans.

Quelles sont les dispositions constitutionnelles traitant de ces deux sujets :

Article 134.1 :

La durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans. Cette période commence et se terminera le

7 février suivant la date des élections.

L'article 134.2 se lit désormais comme suit :

L'élection présidentielle a lieu le dernier dimanche d'octobre de la cinquième année du mandat présidentiel.

Le président élu entre en fonction le 7 février suivant la date de son élection. Au cas où le scrutin ne peut avoir lieu avant le 7 février, le président élu entre en fonction immédiatement après la validation du scrutin et son mandat est censé avoir commencé le 7 février de l'année de l'élection.

Article 134.3 :

Le président de la république ne peut bénéficier de prolongation de mandat. Il ne peut assumer

un nouveau mandat, qu'après un intervalle de cinq (5) ans. En aucun cas, il ne peut briguer un

troisième mandat.

Nos candidats savent, ou devraient savoir, ce que prévoit la constitution. Ils vont d'ailleurs prêter serment de la respecter. Ils connaissent donc les règles du jeu. Jovenel Moïse, encore plus particulièrement, puisqu'il a vu ce qui s'est passé avec Martelly. Peut-il décider quand assumer le pouvoir, alors que la constitution dit formellement dès la validation des résultats si les élections n'ont pas lieu à temps ? Les candidats, sont-ils au-dessus de la constitution ? Peuvent-ils décider quand commence ou quand termine leur mandat. La constitution est formelle, le 7 février suivant les élections et si les élections n'ont pas lieu avant le 7 février, alors c'est le 7 février qui précède les élections. Jovenel Moïse le savait, ainsi que tous ses supporteurs.

Oui, il est vrai que la constitution dit que le mandat normal d'un président est de cinq ans, mais la constitution prévoit aussi que ce mandat peut être écourté quand les élections ne peuvent se tenir à temps.

Vous noterez dans toutes les situations que nous avons citées que la date du 7 février est privilégiée sur la durée du mandat qui a souvent été écourtée.

Il ne revient pas à un candidat de dire quand il assume ou quand il cède le pouvoir.

TASTE THE ISLAND
Haitian Bakery & Restaurant
460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

DR. KESLER DALMACY
Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi —Samedi: 11 AM—7 PM
Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe
◇ MÉDECINE CHIRURGIE ◇
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

NE PERMETTEZ PAS QUE LES IMPÔTS, LES FRAIS DE CONSOMMATION D'EAU OU DE RÉPARATION VOUS CRÉENT DES PROBLÈMES AVEC VOTRE MAISON.
Si vous devez des impôts immobiliers, des frais de consommation d'eau, d'égouts, de réparation d'urgence ou d'autres dépenses liées à la propriété, il est possible que la ville de New York vende le droit de rétention sur votre propriété.
Les personnes âgées, handicapées et les propriétaires qui sont des vétérans peuvent être qualifiés pour dégrèvement d'impôts, mais ils doivent faire la demande.
Composez le 311 pour faire la demande, ou bien pour déterminer si votre maison se trouve sur la liste des propriétés dont le droit de rétention est en vente. Vous pouvez aussi rechercher votre propriété sur la liste en visitant le site : nyc.gov/liensale.
Ne tardez pas. Répondez aujourd'hui.
NYC
Department of Finance
Jacques Jiha, Ph.D.
Commissioner
Department of Environmental Protection
Vincent Sapienza
Acting Commissioner
Department of Housing Preservation and Development
Maria Torres-Springer
Commissioner

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 8

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you

We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.

We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO
To schedule a home visit
Call us at 347-952-4417
Or visit us at
www.doctoronthegp.com

Queens Village Primary medical Care
92-04 Springfield Blvd
Queens Village, NY
Phone: 718-465-3040 Fax:718-464-9063
Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG
American Board of Internal Medicin
Certification in Geriatrics

Kèlkeswa kote ou soti.
Ou lakay ou.

Fè yon IDNYC. Avèk yon kat idantite gratis nan NYC, nou ka eksplore tout vil la ansèmm. Al chèche pitit ou lekòl, gade dosye vaksen ou sou entènèt, epi prete liv nan bibliyotèk prive ou. Se kèt sa a ki louvri tout pòt nan tout vil la.

Tout rezidan Vil New York ki gen 14 zan oswa plis kalifye pou aplike.
Rele 311 oswa ale sou nyc.gov/idnyc

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 9

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 10

ÉDITORIAL

Déhanchements provocateurs et indécents : Jovenel Moïse s'y donne par procuration

Depuis qu'on a constaté le silence de Jovenel Moïse, face aux expressions physiques et verbales outrageusement indécentes sur scène de son prédécesseur, il n'y avait point de doute que lui et Michel Martelly sont logés à la même enseigne par rapport à l'indécence caractéristique de ce dernier. Il a fallu ce festival soit disant improvisé, deux semaines plus tôt, au Champ de Mars (face au Palais national), pour qu'il se manifeste sous son vrai jour. Privé de talents d'artiste, qui lui auraient permis de singer idéalement Martelly, il a opté pour s'y prendre par procuration. C'est ainsi qu'il faut interpréter la prestation malséante de cette enfant de 9 ans, dont des adultes, y compris la première famille du pays, n'ont affiché la moindre retenue à exploiter sa naïveté et l'opportunité de s'insinuer dans les vues de la plus haute autorité du pays.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de visionner, sur les réseaux sociaux ou d'autres média, la scène ahurissante de cette mineure s'offrant en spectacle à ces sybarites dont on ne pouvait distinguer les silhouettes de celles du chef de l'État et de la première dame, tant ils se confondaient dans la tempête d'applaudissements frénétiques adressés à cette petite fille, qui aurait pu être la benjamine des enfants du couple présidentiel, qu'il nous soit permis de décrire les jeux de jambe de celle-ci.

Les jambes écartées à leurs extrêmes limites, dans son jean, cette petite fille de 9 ans n'a eu rien d'une enfant, ayant parfaitement maîtrisé les gestes sexuellement extravagants et susceptibles de faire rougir de pudeur ceux qui cultivent encore le respect des mœurs. Dès lors, d'aucuns seraient en droit de poser la question de savoir si la première dame (née Martine Marie Joseph) aurait accepté, au cas où elle ne serait partie prenante de ce festival, que le premier citoyen du pays offre sa fillette ainsi en spectacle à cette assistance assoiffée de plaisirs à bon marché.

Malgré le tollé provoqué par cet incident et la révulsion qu'il a déclenchée, la famille présidentielle affiche l'attitude faisant croire qu'elle prend les scènes montrées dans ce spectacle comme un incident de parcours. Quelqu'un les a même qualifiées de « parenthèse »; et d'autres diraient une « attraction ». Décidément, les mœurs se sont vraiment relâchées. En tout cas, au plus haut niveau de l'État, on ne voit en ce spectacle, à la fois dégradant (pour la petite fille et sa famille) et symptomatique de la décadence d'une société, aucun outrage aux bonnes mœurs qui étaient jadis l'apanage de notre pays; et qui, en général, fait la force de tous les États.

Tout cela explique la déliquescence dans laquelle sombre progressivement le pays. Mais quand la tête est à ce point atteint de pourrissement, le cas devient on ne peut plus inquiétant. Surtout quand des officiels du gouvernement, traduisant sans doute le sentiment du Palais national, cachent à peine leur mésestime, sinon leur mépris, des gens qui élèvent la voix contre cet état de fait. On peut citer en exemple, Guyler C. Delva, le ministre de la Culture et de la Communication, qui dit ne voir rien d'anormal dans cette affaire.

En effet, Delva a fait des déclarations qui ont l'allure de fuites en avant. Répondant aux questions de Jean Daniel Sénat, journaliste au quotidien Le Nouvelliste (édition du 21 juin), il a laissé entendre que l'événement a été spontané et le président ne savait pas qu'on allait danser. Et Guyler Delva de préciser : « Le président ignorait s'il y aurait un concours de danse. Il ignorait qui allait danser et quel type de danse on allait exécuter. Il y avait un animateur. Il était déjà question de donner des cadeaux. À un certain moment, on avait fait appel à des volontaires dans la foule. Ils ont accepté et performé de manière improvisée. Le président n'avait pas désigné qui doit recevoir le prix (la voiture). Le public en a décidé. Cela se fait tous les jours. Le président ne pouvait pas passer outre du choix du public ».

Continuant dans sa divagation bouffonne, le ministre de la Communication ajoute : « Si on estime que la danse était mauvaise, il existe, peut-être, un problème dans le pays qu'il faut aborder. Il faut questionner le public sur son choix. Pourquoi il a voté en faveur de la fillette ? Pourquoi cette dernière a-t-elle fait une meilleure prestation aux yeux du public ? (…) Les médias aussi doivent se demander qu'est-ce qu'ils ont fait et qu'est-ce qu'ils n'ont pas fait pour éduquer plus de citoyens. Améliorer le comportement des individus est un travail collectif ».

Plus loin, il semble justifier les moyens par les faits. Car, dit-il, «Cette activité a fait des heureux. Cela dit, on a permis à des gens de recevoir des cadeaux ou des opportunités qu'ils n'ont jamais espérés ».

Selon Guyler Delva, le président Moïse et son administration font des choix sélectifs par rapport à ceux du peuple. Puisque, nombre de manifestations ont été organisées à travers tout le pays sans jamais déterminer l'Exécutif à agréer les demandes des protestataires. Les grèves et autres mouvements déclenchés contre le Budget 2017-2018, dit Budget criminel, n'ont pas retenu l'attention de l'administration Moïse-Lafontant. Même chose pour les ouvriers de la sous-traitance demandant un salaire décent; ou la grève récente de ces derniers exigeant un salaire minimum de 1000 gourdes des patrons. Mais les secteurs faisant des demandes légitimes ont été violemment réprimés par la Police, sous les ordres du gouvernement.

Il n'est un secret pour personne que, depuis que les partis d'opposition se mobilisent contre Jovenel Moïse, celui-ci lâche ses policiers contre les protestataires ayant fait des morts et des blessés, en sus d'opérer des arrestations. Pourtant, quand il s'agit de ce spectacle de mauvais goût, qui s'est tenu au Champ de Mars, Guyler Delva souligne que le chef de l'État ne pouvait passer outre au choix du public. Cela démontre clairement que le président haïtien accède aux demandes des secteurs du pays avec qui il croit avoir des affinités. En ce sens, il est logé à la même enseigne avec les participants à ce festival qui s'est tenu au Champ de Mars, dont il considère les organisateurs, participants et animateurs comme des alliés politiques naturels. Dans le même ordre d'idées, Jovenel Moïse n'a rien de commun avec la grande majorité des citoyens qui demandent que soient traduits en justice les dilapidateurs du fonds PetroCaribe pour qu'ils restituent les plus de USD 3 milliards $ qu'ils ont détournés.

Mais on ne doit pas passer sous silence la prestation de cette jeune fille dont l'interprétation de la Dessalinienne répugne les patriotes conséquents qui savent toujours ce que signifie l'hymne national. À entendre cette femme entonner cet hymne dédié à la patrie et à nos ancêtres, et qui, jadis, faisait vibrer l'âme de tous les lycéens où ils se trouvaient sur le sol national, au moment de chanter l'hymne national chaque matin avant que commençaient les classes, on ne peut s'empêcher de comprendre les causes de la dévalorisation de la patrie par une génération d'Haïtiens ayant très peu d'affinités avec Haïti. Il n'est pas étonnant non plus que cette génération d'hommes et de femmes au pouvoir mettent leurs intérêts avant ceux du pays et s'acharnent à s'enrichir à ses dépens. Ne se sentant nullement liés à la majorité nationale, ces dirigeants investissent à l'étranger l'argent qu'ils ont volé, alors qu'ils passent le plus clair de leur temps à inviter l'étranger à venir placer leurs capitaux chez nous.

Il faut alors poser la question à la famille présidentielle, ainsi qu'à leurs alliés et collaborateurs au sein du gouvernement et dans le monde tèt kale, puisque Guyler Delva évoque la question du « respect du choix du peuple », qui a désigné la fillette de 9 ans comme la lauréate de la «compétition de gouyad » : Vos préférences vont-elles à l' « art » exécuté par celle-ci et l'interprétation de la Dessalinienne réalisée par cette jeune femme inconnue ?

Tout compte fait, Jovenel Moïse se révèle le digne héritier de Michel Martelly. En sus de lui succéder au pouvoir et de continuer sa politique, il cherche à imiter ses prestations musicales et artistiques grossières par l'entremise d'artistes en herbe, telle cette enfant innocente et cette artiste affichant, en public, son ignorance de l'hymne national d'Haïti.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sèrnie élage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, Rt Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 11

EDITORIAL

Provocatively indecent dancing with Jovenel Moïse's blessing

President Jovenel Moïse had kept mum about the outrageously indecent physical and verbal expressions of his predecessor on stage. So, no one could tell what he really thought about the vulgarities characteristic of Michel Martelly. There's no doubt now that he's in the same boat as the latter as far as indecency is concerned. It took a so-called improvised festival at the Champ de Mars (opposite the National Palace,) two weeks ago, for him to show his true colors. Deprived of artistic talents that would make him an ideal alter ego of Martelly, President Moïse has opted to make it by proxy. That's the only way to interpret the unseemly performance of a 9-year-old girl exhibiting for the satisfaction of an adult audience, including the First family. Those folks showed no restraint in exploiting the naivety of a child who, unknowingly, exposed the depravity of the highest authority in the land.

Probably some of you may have missed the scene on social networks and on other media. It was unbelievable to see how this minor was offering herself in a spectacle for the voyeurs whose undistinguished silhouettes were mixed with those of the Head of State and the First Lady. They all merged in a storm of frantic applause for the little girl, who could have been the youngest of the presidential couple's children. One strongly doubts that they would have allowed such a spectacle if it were their child.

With legs spread to the extreme limits, in her jeans, this little 9-year-old girl showed nothing of a child. She has perfectly mastered sexually extravagant gestures that would likely make decent people blush. One can't help but ask if the First Lady, née Martine Marie Joseph, would have consented, even in her absence, for her husband to offer their little girl to perform so lewdly for an audience thirsty for cheap pleasure.

Despite the outcry and revulsion caused by the incident, the presidential family displays an attitude of nonchalance. Some call it a simple "parenthesis," while others say it was just an "attraction." Undoubtedly, morals no longer count. In any case, it's degrading as far as the highest level of the State is concerned, as well as for the little girl and her family. It's symptomatic of the decadence of society, contemptuous of morality which once was upheld high in our country. By the way, decency and morality generally contribute to the strength of the State.

Such lewdness goes a long way in explaining the decay to which the country is gradually sinking. It's quite worrisome when the head is so rotten. For example, government officials, reflecting no doubt the feeling of the president, can barely conceal their low esteem, even contempt, for people who criticize the *laisser-aller* attitude of the State in these affairs. For instance, take Guyler C. Delva, the Minister of Communication and Culture, who says he sees nothing abnormal in what happened.

Indeed, Delva has rushed to make statements devoid of thoughtfulness. Answering questions from Jean Daniel Sénat, a journalist for the daily *Le Nouvelliste* (June 21,) he suggested that the event was spontaneous, and the president didn't know there would be dancing, far less that *"it would be a dance competition. He didn't know who was going to dance and what kind of dance it would be. There was a host. There was already talk of giving gifts. At one point, volunteers were called from the crowd. They accepted and performers improvised. The president had not designated who should receive the award (a car.) The public decided. This is done every day. The president could not override the public's choice.''*

Continuing in his silly divagation, Minister Delva added: *"If one believes that the dance was bad, there may be a problem in the country that must be addressed. The public must be asked about their choice. Why did they vote for the little girl? Why, in the eye of the public, she performed better? . . . The media also must ask themselves what they have done or not done in educating the citizens. Improving people's behavior is a collective task.''*

Moreover, Minister Delva seems to justify the means by the facts. For he says, *"This activity has made people happy. People have been allowed to receive gifts or opportunities that they never hoped for".*

According to Mr. Delva's reasoning, President Moïse and his administration make selective choices in relation to what the people want. Consider that many demonstrations have taken place

throughout the country, with the people making some demands. But the Executive has paid no attention to them. The strikes and other movements launched against the 2017-2018 Budget, dubbed "the Criminal Budget," didn't attract the attention of the Moïse-Lafontant administration. It's the same thing when subcontracting workers demanded a decent wage; or the recent strike by workers in the value-added industries who asked for a minimum daily wage of 1,000 gourdes (about $15.00) from the bosses. In other circumstances, sectors making legitimate demands have been violently repressed by the Police, on orders of the government.

It's no secret that President Moïse has unleashed the Police against opposition parties demonstrating for certain changes. Some protesters have died, others injured and several have been arrested. But when it comes to this show of bad taste, held at the Champ de Mars, Guyler Delva stresses that the Head of State couldn't override the choice of the public.

This only shows that the Haitian president is acceding to the demands of those sectors with which he has affinities. Therefore, he finds himself in the same boat with the participants in the festival held at the Champ de Mars. Those organizers, participants and facilitators are all considered his natural political allies. On the other hand, President Moïse has nothing in common with the vast majority of the citizens who demand that the dilapidators of the PetroCaribe Fund be brought to justice and that they reimburse the more than $3 billion they've embezzled.

Also, there is no way ignoring the performance of another young woman who sang the *Dessalinienne,* Haiti's national anthem, at the event. That was an insult to Haitian patriots who still know the meaning of the national anthem. The woman made a joke of the anthem dedicated to the homeland and our ancestors. It used to thrill the souls of high school students wherever they were when singing the national anthem as the flag was being hoisted every morning before class began. Understandably, those *faux pas* contribute to the devaluation of the homeland for a generation of Haitians who feel few affinities to the belittled Haiti. It's not surprising either that those men and women who wield power are of a new breed who put their interests ahead of those of the country, and who continue to enrich themselves at its expense. Feeling no connection to the national majority, those leaders invest the money they've stolen abroad, while inviting foreigners to come invest their capital in a Haiti, so-called open for business.

Necessarily some pertinent questions must be asked of the presidential family, of their allies and collaborators within the government and in the *"Bald-headed"* party. Do they really approve of the "art" exhibited in the erotic dance by the 9-year-old girl? Don't they object to the interpretation of the *Dessalinienne* by the young woman who made a mockery of it? Especially since Guyler Delva has raised the question of *"respect for the people's choice"* in reference to the 9-year-old girl who won the obscene *"Gouyad competition"* and the unknown woman singer!

After all, Jovenel Moïse has proven to be Michel Martelly's worthy heir. In addition to succeeding him to power and continuing with his policies, President Moïse has endeavored to imitate his crude musical and artistic performances through budding artists like this innocent child and a would-be singer who shows her ignorance of the National Anthem in public.

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gave

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 12

DIPLOMATIE INTERNATIONALE & SOCIÉTÉ

Caleb Desrameaux député a-t-il espionné pour PHTK, en territoire dominicain

Par Dan Albertini

Entre (). D Trump a-t-il franchi le Rubicon ou va-t-il désormais s'-enfoncer dans l'illégalité d'un pacte non conforme pour l'Amérique en voulant être un Kim américain ? Fermons ().

Aeropuerto las Americas, Santo Domingo, RD 19/04/ 2018 13:13, l'interlocuteur demande à la cible s'il connaît « Caleb Desrameaux », le «député de Tabarre ». 13:16, une description « *guayabelle bleue, pantalon kaki* ». 13:27, les contacts conseillent de ne pas utiliser la carte SIM. Comme dans un film qui se déroule dans un grand studio sans camera, non, il y a celle de la surveillance de la sécurité. La cible se nomme Jean Willer Marius.

Affaire sérieuse, les informations sont transmises et retransmises en temps réel, telle la surveillance policière SS ou KGB Est-West/ Allemagne. La cible a joué auparavant à la diversion en utilisant les *rs* avec GPS, faisant croire à des activités régulières au pays. La traque a ainsi poursuivi et les sbires sont tombés dans le piège, se rendant aux localisations prises en chasse. Moment fatidique, le député Caleb Desrameaux repère par contre la cible à l'ALA de SD RD. *8H49, le nom de Lucien Jura est cité.* Tout se joue comme un thriller, même lorsque le vol est retardé, la cible pleure en voyant deux soldats RD se diriger vers lui et croit à la complicité des deux bords. Non, ils passent tout droit vers un autre ailleurs, la cible remercie Dieu en pleurant. Le miracle pour lui, le hasard pour la garde en patrouille, onze personnes sont déjà arrêtées et on cherche Lavar Jean-Jacques. *C'est devenu un dossier diplomatique d'inconfort qui accuse.*

Le dossier de l'inconfort aurait-il franchi les frontières de la République dominicaine si le député Caleb Desrameaux aurait fourni au gouvernement des informations électroniques sur un citoyen haïtien, de l'Aéroport international Las Americas de Santo Domingo ? *Guayabelle bleue*, l'espion a-t-il alors transmis illégalement des informations à la DCPJ, pour le compte du gouvernement Moïse-Lafontant, en violant une convention internationale et ses obligations pendant un séjour sur le territoire de la RD ? En relation directe avec l'Haïti judiciaire, Caleb Desrameaux ouvre-t-il une boîte de Pandore que l'on croyait fermée depuis la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier ? La pratique est-elle courante, et depuis combien de temps ? A-t-il poursuivi l'activité dans un autre pays, l'a-t-il fait aux États-Unis d'Amérique aussi, quand sait-on que le ministre Antonio a tenté de rencontrer les Haïtiens le jour même de l'arrivée de JWM, à Montréal, au Stade Olympique ?

La question ici n'est pas d'accuser sans fondement, le député Caleb Desrameaux, dans un dossier de niveau ou à caractère international. Elle se pose par contre sur le comment le député a pu identifier Jean Willer Marius sans une photo qui aurait été transmise ou partagée par PHTK, à partir de la police ou du gouvernement, tandis qu'il n'est pas du DCPJ. Nuance ou pas, n'oublions l'ère de Duvalier, ses pratiques ; de Lavalas, ses chimères qui ont même attaqué dans le temps : biens et journaliste de *H-O* à Montréal.

Nous avions contacté la section légale et le chancelier dominicain du MIREX ainsi que leur ambassade à Ottawa, afin de définir si cela constituait un acte illégal d'espionnage ou de surveillance électronique sur leur territoire. Quelle sera la réponse ? L'attaché de la délégation a jugé opportune la transmission de la requête à un niveau supérieur. Nous n'en savons plus encore. La RD, surtout dans un aéroport international, va-t-elle savoir retracer à travers son système de sécurité ces communications, ou en dévoiler le contenu ? Cela reste de ses intérêts.

D'un autre côté, en traitant le dossier Moïse/Willer dans l'article *« Secret et faute diplomatique de Jovenel Moïse sans GRAHN à l'UDM »* la semaine dernière et citant la manière d'Antonio aux Affaires étrangères, Liautaud a-t-il du président PHTK la mission de rapporter à la manière de Duvalier et se rappellera-t-on de doutes déjà émis sur l'ambassadeur Cinéas, en RD, sur les exilés, puisque des questions suspectes se seraient soulevées au niveau de l'enquête canadienne du dossier ? C'est un cas que nous suivrons avec un intérêt croissant. Car, *la grenouille, qui se voulait aussi grosse qu'un bœuf*, *Jòvl*, en l'occurrence, aurait tant de choses contenues dans son silence, à dévoiler sur ses liens avec le prisonnier Guy Philippe qu'on ne saurait lui accorder une confiance en usurpant le pouvoir des exécutifs locaux.

Overcoming the immigration obstacles:

Often like crossing the Red Sea—it takes a miracle

By Jim Uttley

The events of the last week are hard to believe. Painful sights of children being pulled from their families and shipped thousands of miles from their parents. Crowds of people lined up at processing centers along the U.S.-Mexico border waiting their turn to either to be processed or to hear news of what has become of their offspring.

As someone who has been involved in an unofficial capacity in helping immigrants apply and attend interviews in hopes of being accepted for a temporary visitor's visa to the United States, what I'm watching now is emotional as I realize how unnecessary much of this confusion is.

In all the discussion in how to deal with these children and teens while their parents are in detention awaiting their fate, I am rather puzzled as to why the American immigration and ICE officials have not yet discovered a way to avoid all this mess at the border. This could all be avoided if the U.S. State Department set up processes centers in the countries where these undocumented immigrants are coming from. Here's an example.

Thirty years ago when my family and I resided in Port-au-Prince, I made several trips to the American consulate near the State University of Haiti. People would line up for hours in a large, rather dark room that felt like an oven in the swelting heat.

The line wove back and forth as it advanced toward the windows which reminded me of bank teller windows behind which an employee of the consulate would sit. As each applicant approached the window, each needed to have the necessary documents—a Passport from their country of birth, a birth certificate—but in many cases a Baptismal certificate.

Anyone acquainted with document preparation and record keeping in Haiti, knows well that many people never received an official birth certificate. The closest piece of paper they have to document that proves they are who they say they are is a certificate that they received from their local Roman Catholic priest or a Protestant pastor. However, since most Protestants, particularly evangelicals, don't baptize infants, the document they would receive was a certificate recognizing when the child's parents dedicated or "presented their child before the Lord" as the prophet Samuel was presented before Eli the priest in the days before Israel became a nation under King Saul and later King David and Solomon.

Anyway, I'm getting off track as I usually do when I get worked up about an issue. Back to the issue at hand.

The applicant also needs some official paper from a bank or other financial institution which certifies their financial "worth". In most cases in countries like El Salvador, Honduras, Guatemala, Haiti, etc., many applicants just don't have the resources needed to meet the steep standards of the United States government.

Let's be very honest, there are thousands of would-be immigrants who will never be able to meet the requirements. The world's economy has changed so much that the gap between the rich and the poor has grown from the width of Riviere L'Artibonite to the size of the Gulf of Mexico. Asking people to come up with the documents necessary to obtain a visa to the U.S. is like telling someone they need to swim from Les Cayes to Isle a Vache (Cow Island). An almost impossible feat for most people.

The State Department in conjunction with the Department of Foreign Affairs in various countries could have set up extra facilities outside their consulates and embassies to receive people where those who apply with the proper documents would receive a special paper which will allow them to enter the U.S. legally. None of the processing would be done on U.S. or Canadian soil and with that paper in hand, they would no longer be considered "undocumented immigrants."

The whole process should only take a day or two. Most people coming from Latin America, the Caribbean or elsewhere don't have tons of documents and a "paper trail" so long because they don't have computers, bank accounts like most North Americans. Nor are they on their smart phones from morning to midnight making contacts with God knows who, like most of us do.

It would be so helpful if this whole Immigration affair that's been going on in the Western Hemisphere for at least the 1400s, could be as simple as what my good friend who's also on Facebook shared in a post from one of his Facebook friends. I'd like to share this with you:

"LEGAL VERSUS ILLEGAL"

Here's some history on legal versus illegal things:

Legal: Slavery

Illegal: Helping people escape slavery

Legal: the Holocaust

Illegal: Smuggling Jewish people out of Germany

Legal: Segregation

IllegalP: Refusing to move to the back of the bus

Legal: Apartheid

Illegal: Fighting Apartheid

If the extent of your morality is based on whether or not something is legal, then you'll find excuses to accept some truly horrific, evil things.

We are 7.5 billion tool-using primates stuck on one giant rotating rock in one painfully average star system. Our borders are arbitrary. We're all one species. Our differences are superficial. Either you're a compassionate, decent, fair-minded person, or you're not.

You don't get to put up arbitrary border walls around which people you see as human beings. And if you're trying to come up with justification or rationalization for putting children in cages, you are probably a person who would say "Well, we can't let slaves escape—it's the law."

©2018 Kelsi Leigh

Would that each and every undocumented immigrant who has crossed the American and/or Canadian borders would have received the same "compassionate, decent, and fair treatment as fellow human beings searching for that better world or the "shining city on the hill."

Central-American refugiees using a ladder to croos to the U.S. from Mexico.

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 13

HAPPENINGS

By Ray Joseph

It happened last week in Washington, D.C.: The son of Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier, grandson of François "Papa Doc" Duvalier, was touring the capital of the United States in what appeared like a testing of the waters for the return of another Duvalier to Haiti's presidency, three decades after the overthrow, in 1986, of the 29-year rule of terror that started with an election in September 1957.

At the outset, I will say that as a victim of the Duvalier dictatorships, both father and son, I will have some comments all along and a rebuttal to the Duvalier heir who, I'll admit, showed a certain calm and professionalism in answering the questions of veteran journalist Jacquelin Bélizaire of *The Voice of America.*

It all began on the afternoon of Thursday, June 21, with an interview of François Nicolas Jean-Claude Duvalier II that aired over the Voice of America's Creole television program as well as on VOA's Facebook page. Mr. Bélizaire didn't cringe from the hard questions, yet in a friendly atmosphere. Before the interview began, with mike open in the studio, there was small talk about the subject that dominates conversation among aficionados of the game: The World Cup, the soccer extravaganza going on in Russia since June 14 and ending July 15 in a match between the two finalists. Will the current champion, Germany, keep the title?

Enough of the small talk, the interview is on. Mr. Bélizaire began with a question about the legacy inherited by the 35-year-old young man. *"Son of Jean-Claude Duvalier, grandson of François Duvalier, there are people who love you and those who don't, what would you say to them, especially to those who don't?"*

As if he were expecting the question, he calmly said, *"It's all based on pre-conceived ideas. I left the country when I was three years old. I can't be pre-judged like that. Really people don't know me. They have nothing about which to reproach me."* And showing his humor side, he added: *"Except that those who want to badmouth me may say I stole the milk bottle of another baby."* In other words, one can't visit the sins of the forbears on the offspring.

In that light he's not speaking to those who were of adult age in the 1960s, the remaining witnesses of what his grandfather did as he ruled Haiti with an iron fist for 14 years, from October 1957 to April 1971. Then on his deathbed, he transferred power for life, as he had it, to his 19-year-old son. Under the tutelage of his mother and her cronies, Jean-Claude kept in place the same policies that caused the brain drain of Haiti and the country's present plight.

Jacquelin Bélizaire and Duvalier before the interview.

Though he was brought up in France from the age of three, Nicolas said he remained attached to the land of his birth. For the first time, he returned to Haiti in March 2011, two months after his father had returned. His mother had returned earlier, in 2010, after the earthquake which killed one of her brothers. They had been living in exile sine the 1986 national revolt against nearly three decades of dictatorship. All those years, his allegiance to Haiti remained, to wit the Haitian passport he pulled out of his jacket pocket and flashed it for all to see. It appeared as a special document with a visible red circle at a corner. I would have liked to know what passport it really is: a special diplomatic one that facilitates his travels?

He cleared up a matter about serving in the Michel Martelly administration. He did not. What about his ties to President Jovenel Moïse? He has not even met him. Smartly, he distances himself from those two presidents, the last one still in function and much contested. But what is he doing in the country?

He mentions Borgne, in northern Haiti, where his mother has ties, where her family was involved in growing coco and coffee. Now, he's involved in the coco trade. The reference to Borgne is interesting because that's home to the Bennett family, his maternal grandfather being the late Ernest Bennett. He could as well have catered to the family of his late maternal grandmother, Aurore Ligondé, from Cayes, in the south, a classmate of mine. That makes Nicolas a bona fide son of Haiti who has come back home to help his country which is in dire need and which must be revived.

Is he really involved in farming only? Oh, no! He's also dabbling in politics, meeting different sectors, political parties, *"to discuss the situation."* The country is lacking in good governance, in good health policy, the education system is wanting, and so forth. A real reform is in order. *"Impunity"* must be addressed through an *"independent judiciary."* There should be *"endogenous development"* instead of turning to the foreign formula of the past thirty years.

Indeed, these are election campaign themes. And Mr. Bélizaire doesn't miss a beat. *"So, you'll be a candidate for the presidency?"* With a sly smile, Nicolas responded: *"We're not there yet."* He could have added presidential elections won't be until 2022. Nonetheless, he's already aiming at a special constituency: The youth. *"My focus is on the young people. They are the cornerstone. Yes, all will depend on Haitian youth [to reverse] what's happening. The country is dying."* So, at 35 years of age, and having studied international relations and management of organizations, he's prepared to assume certain responsibilities. *"Seeing what's happening to the country, one has to do something."*

So, if he were to be in a position to lead the country would he go back to a dictatorship?

—*"No dictatorship,"* he said, *"the world has evolved. I will endeavor to reassert the authority of the State."*

—And what would he do with *"corruption, the heist of PetroCaribe?"*

—*"An accounting,"* he quickly retorted. *"Yes, we should know what happened."*

— *"And would that accounting go back as far as 1957,"* asked Mr. Bélizaire.

With less enthusiasm, Nicolas said: *"Why not? Perhaps a lot of things would be cleared up."*

One wonders whether a President François Nicolas Duvalier would really undertake an investigation of the crimes and corruption of his father and grandfather. At one point in the interview Mr. Bélizaire had asked him about State action still pending against his father. He had responded: *"Well, he's dead. Such action is personal."*

Toward the end of the interview, Mr. Bélizaire came back to the *"heavy heritage"* on his Nicolas Duvalier's shoulders. Did his father and mother tell him about what had happened, how they ended up in exile? Yes, he learned a lot from his father. *"Don't forget he was president for 15 years. And he was around during the time [14 years] his father was president."*

In conclusion, he came back to his theme: The youth. *"The young people have much doubt about their future. I hate to see the young ones leaving their country all the time. I will do what must be done for the youth to remain at home. The young people must be mobilized. They must say '**Nou bouke**' ('**We're tired**'.) They must demand their rights."* Is Nicolas calling for an uprising of the youth? Or that they wait to vote for him? Can they wait three-and-a-half more years?

Definitely, François Nicolas Jean-Claude Duvalier II is an undeclared candidate for the presidency. I said so in my book published in January 2015, "FOR WHOM THE DOGS SPY, Haiti: From the Duvalier Dictatorships to the Earthquake, Four Presidents and Beyond." I wrote: *"On April 19, 2013, François Nicolas made his first formal entry into the political arena by publishing an opinion piece in Le Nouvelliste, entitled, **'In Memoriam, Dr. François Duvalier, President-for-Life.'** It was an insult to those who were commemorating, on April 26, the fifty years of the massacre that was ordered by Duvalier on that date."*

I went on to write: *"François Nicolas praised his grandfather as one 'who used his sharp mind to defend the values and interests of the Republic of Haiti.' He asserted that 'Dr. François Duvalier, throughout his life, defended the republican values that were his: integrity and steadfastness, . . . a Haitian of conviction, a great nationalist."* And my comment then and now: *"That so-called nationalist, I will add, massacred thousands of citizens and caused the brain drain of Haiti. Thousands departed the hell on earth that has been created under his grandfather's cruel dictatorship."*

In light of his more sensible interview with the Voice of America, I wonder whether François Nicolas Duvalier regrets that eulogy published five years ago in which he extolled the virtue of his grandfather. The VOA interview aims at a new generation of Haitians who were born long after the **"explosive period of the revolution,"** a term coined by Papa Doc himself to describe the havoc he had caused. And repeating it after the death of his father, Baby Doc said: **"My father carried out the explosive revolution, now I will undertake the economic revolution**."

Indeed, it was under Jean-Claude that millions were looted from Haiti. And François Nicolas asserts that since his father is dead, action against him is a moot question. But there should be an accounting for the billions that disappeared from the PetroCaribe Fund under Michel Martelly! As his father said about his grandfather, "*Pitit tig se tig.* But I add: *Pitit pitit tig se tig." ("The son of a tiger is a tiger. And the grandson of a tiger is also a tiger.")*

Meanwhile, the photos of François Nicolas Duvalier with the living folks in Washington, as well as with America's dead heroes and American military in regalia, are published on the internet to indicate that he has found favor with the powers that be in America's capital. Standing under a statue of Abraham Lincoln pointing the index at him, François Nicolas couldn't ask for more. Isn't Lincoln saying "**this young man is the chosen one?**" No wonder he's caught in a special pause contemplating in the distance the Capitole, which greatly resembles the pre-earthquake Haitian National Palace. Memories are made of these.

RAJ

June 27, 2108

Créole Plate Inc.

Take Out & Catering

We serve
a
delightful array of dishes for
Breakfast, Lunch and Dinner

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: **718-341-8566**

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 14

NOUVELLES BRÈVES

national de gouvernement (CNG) qui dirigeait le pays. Surnommé le « *chouchou* » de la « *bamboche démocratique* », suite ā l'effondrement de la dictature trentenaire des Duvalier, père et fils, il aura perdu l'estime du peuple et de la communauté internationale pour avoir supervisé le bain de sang du 29 novembre 1987, lors des premières élections démocratiques post-Duvalier. Ainsi, l'Armée et les tontons-macoute, toujours de service, avaient empêché la tenue du scrutin dont on prévoyait la victoire du professeur Gérard Gourgue.

Pour se disculper et regagner l'appui international, le général-président organisa des élections ā la-va-vite et sur mesure qui permirent au professeur Leslie François Manigat de prêter serment comme président le 7 février 1988. Mais ayant pris goût du pouvoir, le général reprendra le contrôle de l'État, le 20 juin, renvoyant toute l'équipe du président Manigat en exil. Selon le dicton déclarant « *qui frappe par l'épée périra par l'épée* », lui aussi sera mis ā pied le 17 septembre par des soldats sous le commandement du sergent Hébreux (d'aucune parenté juive), mais sous les ordres du général Prosper Avril qui deviendra le nouvel homme fort durant quelque 18 mois.

Le président élu Jovenel Moïse visitant le general Namphy en Rep. dominicaine avant de prêter serment.

M. Namphy avait juré de ne plus remettre les pieds en Haïti de son vivant. Ce n'est pas le président élu Jovenel Moïse qui lui fera changer d'avis, lors de la visite de ce dernier en République dominicaine avant de prêter serment le 7 février 2017. Le défunt avait-il laissé de testament stipulant que, même mort, ses restes ne devaient pas regagner la terre natale. Sans doute, il serait bien accueilli au Cap-Haïtien où il prit naissance, le 2 novembre 1932.

27 juin 2018

NOUVELLES BRÈVES

Le président Donald Trump a fait marche arrière quant ā sa politique de « tolérance zéro » selon laquelle les agents du Département de Homeland Security, chargé de l'immigration, enlevaient de force les enfants mineurs, même les bébés, aux parents dits illégaux enfermés dans des prisons éloignées tandis que les enfants sont casés dans des baraques. Le 20 janvier, après avoir répété en maintes reprises que ça ne dépendait pas de lui pour changer cette politique, il a signé publiquement un contre-ordre mettant fin ā la pratique inhumaine consistant à séparer les enfants de leurs parents.

Des 2 300 environ d'enfants qui avaient subi ce sort, seulement 500 avaient pu retrouver leurs parents qui, mis en liberté sous caution, attendent que leurs cas soient entendus par des juges. Séparer les enfants de leurs parents était chose facile. Mais maintenant l'administration américaine se trouve confrontée à un véritable casse-tête en essayant de mettre enfants et parents ensemble, car certains des enfants en bas âge, surtout des bébés, ne connaissent par leurs parents et les parents ne savent pas où se trouvent leurs enfants. Voilā un problème unique créé de toute pièce, sans avoir pensé aux conséquences fâcheuses dont fait face l'administration du président Trump, surtout son ministre de la Justice Jeff Sessions, qui avait cité un passage de la Bible pour étayer sa position.

Dire que la semaine dernière nous lui avons dit que 27 passages de la Bible exigent que les veuves et les orphelins soient bien traités. Aussi la première dame, Melania Trump, ainsi que deux anciennes premières dames — Laura Bush et Hillary Clinton — étaient montées au créneau contre le manque de compassion du président et ses conseillers.

Entre-temps, le présidente Trump revient avec une autre solution : arrêter quiconque traverse la frontière sud et les retourner au point de départ, sans qu'il y ait possibilité de comparaître par-devant un juge. Ainsi, des gens persécutées dans leur pays, qui sont ā la recherche d'asile aux Ētats-Unis, seront retournés de force vers un sort incertain. On n'est pas encore sorti de l'auberge dans cette affaire.

Entre-temps la Cour suprême, ā Washington, a tranché hier, mardi 26 juin, en faveur du président Trump par rapport à sa décision déclarant irrecevables des citoyens de certains pays, pour la plupart ā forte tendance islamique. Le vote, 5 contre 4, témoigne du fait que la campagne présidentielle de 2016 a permis au président de gagner sur le long terme. Car, les républicains au Sénat avaient bloqué une nomination ā la Cour par le président Barack Obama, afin de permettre ā leur poulain de nommer quelqu'un à tendance plus conservatrice qui serait susceptible d'appuyer des décisions qui seraient plus en harmonie avec leur point de vue. C'est ce qui est arrivé quand Neil Gorsuch avait été nommé, l'année dernière, ā la Cour, par le préesident Trump et approuvé par le Sénat ā majorité républicaine. Suite au vote favorable de la Cour suprême, M. Trump, savourant sa victoire, a émis le *tweet* suivant : «WOW!»

Pierre Quiroule II
27 juin 2018

GÉRANT LE PAYS DANS L'OPACITÉ TOTALE

L'administration Moïse-Lafontant laisse la nation dans l'ignorance de la réalité financière et économique du pays

Suite de la page 1

eu le toupet d'offrir des « *bourses d'étude* » à l'étranger à tous les jeunes qui ont réussi aux examens du bac II. Il a invité les intéressés à se mettre en ligne afin de se présenter devant la personne préposée à l'acceptation de leur candidature.

Cette initiative, lancée par le président Moïse, a pris tout le monde au dépourvu, car cette proposition d'offrir des bourses d'étude à ceux qui ont terminé avec succès le dernier cycle d'études secondaires n'avait fait l'objet d'aucune annonce préalable. Mais M. Moïse a insisté pour dire qu'il y a « *beaucoup* » de bourses disponibles, n'ayant pas pris la précaution d'en limiter le nombre. Libre à tout un chacun de conclure que nombreux sont les bacheliers qui bénéficieront de la générosité présidentielle.

Les priorités du pays ignorées par Jovenel Moïse et son équipe

Offrir des bourses d'étude à nos jeunes constitue une noble entreprise, dans la mesure où les besoins essentiels du pays sont satisfaits. Mais quand les salaires des personnels administratifs et les services de base de l'État deviennent impossibles à pourvoir, c'est le cas d'agir comme pour dire toutes affaires cessantes. À partir de cette considération pertinente, il faut avoir la sagesse de situer les « *derniers actes de la présidence* » dans le contexte de la bonne gouvernance.

En effet, dépenser des millions pour assurer au public la jouissance des matches organisés dans le cadre de la Coupe du monde se déroulant en Russie, dans l'unique but d'apaiser le peuple haïtien en colère contre la politique générale du régime, constitue un souverain mépris des besoins immédiats des personnes affectées. Cette dernière initiative s'inscrit dans la logique de corruption quasi universellement dénoncée dans le pays. De même que le festival organisé au Champ de Mars, apparemment commandité par le Palais national, au cours duquel l'interprétation de la Dessalinienne par une dame non identifiée, qui l'a horriblement massacrée, soulève l'indignation de tous ceux qui comprennent sa signification. Là encore, les autorités se refusent à tout commentaire par rapport à ce que cet événement grotesque et révoltant coûte au peuple haïtien. En sus de cela, la fillette de 9 ans, déclarée gagnante de ce concours de « *gouyad* » (déhanchements indécents), a reçu en cadeau un véhicule du président, sous les applaudissements de la première dame, Martine Moïse, de hauts fonctionnaires du gouvernement ainsi que des proches et amis du couple présidentiel. Pire encore, plus les décisions jugées irresponsables du président Moïse sont conspuées, davantage il les multiplie. De toute évidence, ce ne sont pas les critiques qui vont porter ce dernier à changer d'attitude ou sa politique de mal gouvernance. Il semble que les secteurs concernés soient condamnés à concentrer leurs énergies sur d'autres moyens et à trouver de nouvelles stratégies pour faire entendre raison au chef de l'État.

Des dettes accumulées envers des fonctionnaires, les personnels diplomatique et consulaire

Dans la presse haïtienne, tant à l'étranger qu'en Haïti, on n'a ni fin ni cesse d'attirer l'attention sur les dettes de l'État envers des fonctionnaires de l'administration publique, notamment les enseignants et des policiers. Mais c'est surtout la situation des personnel diplomatique et consulaire, dont certaines gens n'ont pas reçu de chèque depuis six mois, qui témoigne de l'indifférence, voire même de l'insouciance des dirigeants haïtiens.

Au lieu de s'améliorer, la situation du personnel des ambassades et consulats d'Haïti a encore empiré avec les paiements des loyers des locaux logeant les représentations diplomatiques et consulaires d'Haïti qui n'ont pas été payés depuis plusieurs mois. Cela signifie que l'ambassade d'Haïti à Washington et la Mission permanente d'Haïti auprès des Nations Unies, à New York, ainsi que le consulat général d'Haïti à New York sont les seules installations diplomatiques et consulaires du pays à échapper à cette crise, l'Etant haïtien ayant fait l'acquisition des immeubles où se trouvent logées ces installations.

Vu l'opacité dans laquelle l'équipe Moïse-Lafontant gère le pouvoir, le peuple haïtien est tenu dans l'ignorance du montant de la somme due aux fonctionnaires de l'État, en Haïti, et aux femmes et hommes qui servent le pays à l'étranger sous forme d'arriérés de salaires. Mais à partir des projections et recoupements effectués, on imagine que la masse salariale mensuelle pourrait être évaluée à USD 3 millions $/mois, un chiffre réexaminé à la hausse sous Michel Martelly à la faveur des nominations faites par des parlementaires ayant contribué à doubler, ou même à tripler le nombre de diplomates et agents consulaires.

Malgré les mises en garde, les critiques, en sus des menaces lancées par les syndicats des enseignants, le gouvernement Moïse-Lafontant fait la source oreille, affichant son indifférence totale à l'égard de telles dénonciations. Là encore, l'Exécutif persiste à les berner ayant fait des promesses de s'acquitter de cette dette, promesses qui restent sans résultat. Ou encore, quand un ministre ou un fonctionnaire autorisé affirme que tout va rentrer dans l'ordre, car la décision est prise pour que soient payés les salaires en souffrance. Mais les autorités se contentent d'effectuer des paiements partiels avant de continuer la mauvaise habitude, accumulant encore des mois de non paiement de chèques aux mêmes victimes. Aussi, l'État est-il pris dans un cycle permanent de dettes envers ces mêmes fonctionnaires.

Des dépenses extrabudgétaires privilégiées par l'Exécutif

Haïti est le seul pays au monde où les dirigeants effectuent des dépenses extrabudgétaires sans restriction ni sanction contre les contrevenants, c'est-à-dire l'Exécutif dont trop souvent les décisions de faire des achats ou des dépenses non prévues sont en fonction de ses caprices. Car au moment d'engager des millions tirés de la caisse publique sans tenir compte des prescrits du budget, comme c'est d'habitude le cas avec Jovenel Moïse, c'est par réflexe de dictateur qu'il décide. Des dépenses extrabudgétaires sont assumées sans penser à leur impact sur les allocations prévues pour les différentes institutions. Ni se demander si les dépenses effectuées spontanément sont de nature à priver des fonctionnaires publics de leur salaire. Il semble que de telles préoccupations ne concernent pas Jovenel Moïse, puisqu'il n'a jamais été un bon gestionnaire d'entreprise pour savoir comment telle décision financière ou économique va influencer la bonne marche de l'entreprise. On comprend pourquoi sa société, Agritrans cultivatrice et exportatrice de bananes, a dû fermer ses portes à la cloche de bois, après l'exportation vers l'Allemagne d'un seul et unique container de bananes. Ce qui représente une recette de USD 25 000 $.

On se demande pourquoi, le pays se trouvant dans cette situation désastreuse, Jovenel Moïse a opté pour faire des dépenses irrégulières alors qu'il aurait pu effectuer des paiements partiels aux salariés attendant de toucher les arriérés de salaire qui leur sont dus. Surtout que ces derniers ne vont pas être tendres envers l'administration Moïse-Lafontant sa-

Suite en page 15

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 15

NÉCROLOGIE

Décès de Mme Veuve Émile Charles, née Marie Claude Louis à Port-au-Prince

Pax Villa annonce avec infiniment de peine, la triste nouvelle du décès de Madame Veuve Émile Charles, née Marie Claude Louis, survenue le samedi 23 juin 2018, à l'âge de 84 ans.

En cette pénible circonstance, Pax Villa et *HaïtiObservateur* présentent leurs sympathies à : son frère, M. Suchet Louis et son épouse, née Mathilde Clergé.

A ses enfants : M. Emile Hérald Charles et son épouse, née Colette Vilgrain; M. Jean-Yonel Trécile et son épouse, née Anne Marie Martine Charles; M. Yves Michel Grégory Charles et son épouse, née Carline Pierre; M. Yves Marie Carlyle Charles et son épouse, née Carine Bernadin; M. Joseph Francis Démosthène et son épouse, née Louise-Marie Yamilé Charles; M. Suchet Randolph Charles et son épouse, née Muriel Robergeau.

A ses beaux-fils et belles-filles : M. Jean René Figaro et son épouse, née Monique Jean et famille; M. et Mme Roland Jean et famille; M. et Mme Fito Jean et famille.

A ses petits-enfants : Anne Michelle Kémissa, Claude Alain Lyonel et Jonathan Fabrice Trécile; Fabian et Darryl Charles; Aryel et Dylan Charles; Kerryane et Nohémie Démosthène; Claude Jérald et Christian Alex Charles; Caralyne et Carim Charles; Dorice et Kayla Charles; Cedric Figaro; M. Richard Derosena et son épouse, née Anne Isabelle Figaro et leurs enfants Dimitry et Raphael Derosena.

A ses cousins et cousines : Mme Veuve Ilda Daniel et famille; M. Erick Vilmont et son épouse, née Kettelie Dorvilier; Mme Vanina François et famille; Mme Antonine François et famille; Mme Evelyne Moïse et famille; M. Roody Edmé et son épouse, née Kettlène Moïse; Mme Veuve Camille Charles Paillière; M. Edner Compas et son épouse, née Marie Alice Charles; Mlle Marie Ange Malebranche; M. Jacques Petit-Ton et son épouse, née Gertha Mentor, Mme Veuve Solange Hilaire et famille; Mlle Fernande Legerme.

A sa belle-sœur, Mme Veuve Ulrick Charles, née Lucienne Bernard Charles et famille.

A ses neveux et nièces : Mme Marsha Louis et famille, M. Pierre Suchet Louis; M. Maïco d'Haïti et son épouse, née Naïka Charles et famille; M. Dorel Charles; M. Nick Charles et son épouse, née Péguy Richemond et famille; M. Gardy Charles et famille; M. Herby Charles et famille M. Carl Henry Charles et famille; M. Daniel Charles et famille; M. Yves Charles; Mme Marjorie Charles et famille; Mlle Linda Charles; Mme Marie Yolens Pierre et famille; M. Jacques Ciné et son épouse, née Madeline Pierre et famille; M. Eddy Compas et famille; M. Frantz Compas et famille; Mme Edeline Compas et famille; Mme Veuve Yves-André Compas, née Janie Mentor et famille; Mme Sherley Compas et famille; M. Richard Liburd et son épouse, née Marie Carmelle Charles; Mlle Betty Charles; Mlle Ginette Charles; Mlle Nicole Charles et son époux; M. et Mme Frantz Charles et famille; M. Yves Antoine Charles et famille; M. Patrick Daniel et famille; Mme Jessie Daniel Costa et famille; Mme Monique Daniel et enfants; Mme Claudesie Daniel et famille; Mme Judith Daniel et famille; M. et Mme Hervé Daniel et famille; M. et Mme Vladimir Thermitus et famille; M. Erick Vilmont et son épouse, née Edeline Michel et famille; Mlle Sandra Vilmont; M. et Mme Carl Henry Vilmont; M. François Vilmont; M. Lévêque Louis et son épouse, née Marie Claude Vilmont.

A ses filleuls : Mme Edelyne Daniel Percy et famille; Marie Armande Arnoux; M. et Mme Garvey Compas et famille; M. et Mme Rony Cerisier et famille; M. Jean Pierre Victor; M. et Mme Ali Cerisier et famille; M. et Mme Joël Edouard et famille ; M. et Mme Carl Mondé et famille.

A ses proches : M. et Mme Emmanuel Arnoux et famille; M. et Mme Jean Marie Arnoux et famille; M. et Mme Serge Arnoux et famille; Mme Rosia Arnoux et famille; Mlle Marie Marthe Arnoux; M. Baudin Bruno et son épouse, née Anne Marie Arnoux et famille, M. et Mme Rodrigue Arnoux; M. Jean Osselin Lambert et famille; M. et Mme Yves Victor et famille.

A ses amis de l'Anse-à-Veau, à ses voisins et voisines de Delmas 5, à ses anciens collègues et élèves de l'Institution Saint Louis de Gonzague affectés par ce deuil.

Nous renouvelons nos sympathies aux familles Charles, Louis, Vilgrain, Trécile, Pierre, Bernadin, Demosthene, Robergeau,Moïse, Daniel, Dorvilier, Vilmont, François, Megie, Duval, Lespérance, Compas, Arnoux, Bruno, Hilaire, Dufour, Cerisier, Mentor, Malebranche, Mondé, Paillière, Legerme, Clergé, Victor, Petit-Ton, Labissière, Thermitus, Edmé, Liburd, Figaro, D'Haïti, Fouché.

Les funérailles de la très regrettée Mme Veuve Emile Charles, surnommée Man Iyit ou Akò, seront chantées à l'Eglise Ste Thérèse de Pétion-Ville le samedi 30 juin 2018, à 8 h.30 AM où la dépouille sera exposée dès 7 h 30 AM.

GÉRANT LE PAYS DANS L'OPACITÉ TOTALE

L'administration Moïse-Lafontant laisse la nation dans l'ignorance de la réalité financière et économique du pays

Suite de la page 14

pas dans l'octroi de bourses d'études aux bacheliers, dans la distributions de téléviseurs aux parlementaires ou en versant près de USD 3 millions $ pour financer la retransmission des compétitions de la Coupe du monde 2018. Imaginer une somme avoisinant USD 500 mille $ dépensés pour divertir le public durant un mois environ, alors que ces appareils auraient pu être pris en location pour cette durée de temps. De même, pour la retransmission des matches, le peuple haïtien ignore dans quelles conditions cette transaction a été négociée; si des commissions ont été touchées par des officiels dans les deux cas, pour faciliter la conclusion du marché, contribuant ainsi à l'augmentation du prix des téléviseurs et la retransmission des compétitions.

Jovenel Moïse, aucun sens des priorités.

Macques Guy Lafontant, partie prenante d'une bêtise inimaginable.

De toute évidence, l'État haïtien est devenu débiteur de ses propres employés. Si ces derniers étaient en position de force, face à la mauvaise foi dont fait montre l'administration Moïse

Lafontant, préférant dépenser le peu d'argent dont elle dispose dans l'achat de biens qui n'appartiennent pas à la catégorie des urgences, ils auraient exécuté un débiteur à son encontre. Dans le monde des affaires, les débiteurs qui affichent une telle attitude envers leurs créanciers s'appellent « *mauvais payeurs* ».

Journal 27 juin - 4 juillet 2018:HO 6/26/18 3:45 AM Page 16

ARTS & SPECTACLES

Les soirées « double-affiche » et les groupes musicaux : Un dilemme à résoudre

Par Robert Noël

Dans l'industrie konpa dirèk, les mésententes se multiplient entre les groupes musicaux que les promoteurs présentent en tandem aux soirées dansantes. Certains responsables de groupes ne comprennent pas encore le côté business de la musique. On constate qu'une insupportable attitude se développe dans le circuit konpa dirèk depuis l'adoption du concept de soirées « *double-affiche* ». Il s'agit de groupes musicaux refusant de commencer un bal, prétextant qu'il n'y a pas assez de gens présents dans la salle à la première heure.

Le renforcement des règles liées aux soirées « *double-affiche* »

Des fois, ces musiciens utilisent le même alibi, faisant croire que tous les musiciens du groupe ne sont pas présents dans la salle. Ils s'accrochent au vedettariat, pensant attirer les regards en entrant dans le club. C'est seulement dans le milieu haitien qu'on constate un tel fait. Le public souffre grandement des caprices de ces groupes musicaux. Ces excuses sont inacceptables et montrent leur manque de professionnalisme et l'irrespect manifesté à l'égard du public qui fait le déplacement pour les supporter. Les négociations entre les groupes ne peuvent se faire à leur arrivée au lieu du rendez-vous, avant de se présenter sur l'estrade. C'est ce qui explique que les bals commencent très tard, à 1 heure du matin, dans la plupart des cas.

Les promoteurs sont entièrement responsables de ces débâcles puisqu'ils n'imposent pas leurs règles aux orchestres qu'ils choisissent pour animer les bals. Ils ne signent aucun contrat légal avec eux et ne désignent au préalable la formation musicale qui doit ouvrir la soirée. Certains musiciens pensent que commencer une soirée diminue la valeur de leur orchestre. Ils comprennent mal le fait de présenter leur prestation au début de la soirée et n'imaginent pas les avantages qu'offre le premier choix. Les promoteurs doivent certainement clarifier l'ordre dans lequel les groupes vont offrir leur prestation pour la soirée.

Ils peuvent tout aussi bien l'annoncer dans la promotion qu'ils confient aux stations de radio et de télévision. Cela aiderait aussi le public, qui fera de son mieux pour être à l'heure. Ces artistes se mettent en tête qu'ils jouent en levée de rideau. Tel n'est pas le cas puisqu'il ne s'agit pas d'un festival ou d'un concert. Une fois que le groupe est engagé pour animer une soirée, il devient automatiquement un salarié / un ouvrier du promoteur. L'organisateur d'un spectacle ou d'un bal, de qui le groupe musical reçoit un cachet, remplit les fonctions de patron. L'ouvrier travaille au goût du maître, nous dicte l'adage. Les promoteurs haïtiens doivent renforcer les règles.

Ce qui paraît bizarre c'est que ces orchestres n'exhibent pas une telle attitude quand ils vont honorer des contrats aux Antilles françaises. Ils acceptent toutes les conditions que les promoteurs leur imposent. Aucun groupe musical haitien n'a jamais osé violer les clauses stipulées dans les contrats qu'ils reçoivent, via courriel, de ces promoteurs étrangers. Certes, un groupe a le droit de faire des exigences aux promoteurs en ce qui a trait aux conditions d'hébergement des musiciens, de leur repas, du mode de paiement, de leur transport de l'hôtel au club et vice versa, etc. Si les exigences et conditions du contrat d'engagement ne sont pas satisfaisantes, le groupe n'a qu'à le refuser. Dans un tel cas, le promoteur choisira un autre orchestre puisqu'il a une diversité de choix.

Il faut redéfinir les rôles des promoteurs et managers de groupes musicaux

Aucun groupe musical haïtien n'a jamais demandé à un promoteur étranger de lui accorder le privilège de clôturer une soirée, un festival ou un concert. Dans l'industrie konpa direk, le rôle d'un promoteur n'est pas correctement défini. Tout est à l'envers. Dans toute industrie musicale réglementée, ce sont les orchestres qui emploient les promoteurs pour qu'ils organisent des spectacles, des concerts, des soirées dansantes pour eux.

Un manager d'orchestre ne peut pas être seulement un agent de réservation de dates « *booking agent* », comme cela se voit dans l'univers HMI. Il doit assurer la bonne marche de l'orchestre à tous les points de vue. Il a pour devoir de vérifier que la boîte de nuit où la soirée va avoir lieu est détentrice d'une police d'assurance pour garantir la protection du public, des musiciens et de leurs équipements. Cette assurance prend effet dès que le public et les musiciens entrent dans l'enceinte jusqu'à ce qu'ils la laissent. Les agents de sécurité doivent être des professionnels ayant suivi des stages dans le domaine. En plusieurs occasions, on a vu des agents de sécurité ayant des démêlés avec la justice américaine assurer une telle fonction. Pourtant, ils ont de lourds casiers judicaires.

Le public a légalement droit au respect et à la protection, puisque sans lui les orchestres ne peuvent exister. Le retard des groupes musicaux mérite d'être pris en considération. Les promoteurs ont droit de sanction sur les groupes musicaux retardataires. Les soirées « *double-affiche* » représentent un grand dilemme dans l'industrie konpa dirèk. Un tel problème mérite d'être résolu une fois pour toutes. Et l'on se demande même si les soirées « *double affiche* » sont plus bénéfiques pour les promoteurs, car on a été témoins d'échecs répétés dans de telles circonstances.

robertnoel22@yahoo.com